8170164

Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 8170164
Centre d'intérêt: 63

Sirkis, Rubin.

L'utilisation du livre et de la bibliothèque à l'école élémentaire : réflexions et observations / Rubin Sirkis [avec la collab. de Marthe Gaudette]. -- Montréal : Service général des moyens d'enseignement, Service de la recherche, 1976.
v, 174 p. ; 28 cm.

Code: 54-4022/TER-01-0476.

Cote Dewey: 027.8222'09714/8619u Cote LC: Z/675/.S3

Descripteur(s): *Livre pour enfants *Bibliothèque *Utilisation de la bibliothèque *Lectures *Primaire (Niveau)

L'hypothèse de base de cette étude est que la bibliothèque n'est pas intégrée à l'enseignement et que les livres de lecture ne sont pas suffisamment utilisés à l'école. Le rapport couvre uniquement le niveau primaire. L'objectif est de comprendre la situation et d'explorer les raisons du manque d'intégration du livre et de la lecture à l'enseignement.

La méthodologie de la recherche comprend trois aspects. L'auteur expose des constatations diverses et des réflexions personnelles à partir d'informations puisées dans des documents sur le sujet et des données recueillies au cours de sondages entrepris spécifiquement pour cette étude. Ces consultations ont été faites sour forme d'enquête téléphonique et de rencontres individuelles auprès de conseillers pédagogiques en français, d'enseignants, de directeurs d'école et de quelques autres employés. Les détails du schéma d'entrevue et les statistiques des réponses (été-automne 1975) sont donnés pour les conseillers pédagogiques en français et pour les directeurs d'école. Une liste des diverses personnes consultées est aussi fournie à la fin du volume.

L'auteur présente la synthèse de ses recherches en quatre parties: 1. Considérations et réflexions générales sur certaines caractéristiques du livre qui influencent son utilisation et sur les éléments qui font de la lecture une activité difficile à appliquer en classe; 2. Influence des divers intervenants concernant le livre et la lecture: ministère de l'Education, commission scolaire, conseillers pédagogiques en français, direction de l'école, enseignants; 3. En guise de conclusion, réflexions sur des sujets importants: responsabilité de voir à ce que les enfants lisent, livres de bibliothèques et livres d'enseignement, double vocation de la bibliothèque scolaire, choix des livres, personnel, métier d'enseignant, encouragement à la lecture par les pairs; 4. Enoncé d'une trentaine de suggestions concernant le rôle du ministère de l'Education, des commissions scolaires, de la direction de l'école, des enseignants.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: rp

E D U Q 8170164

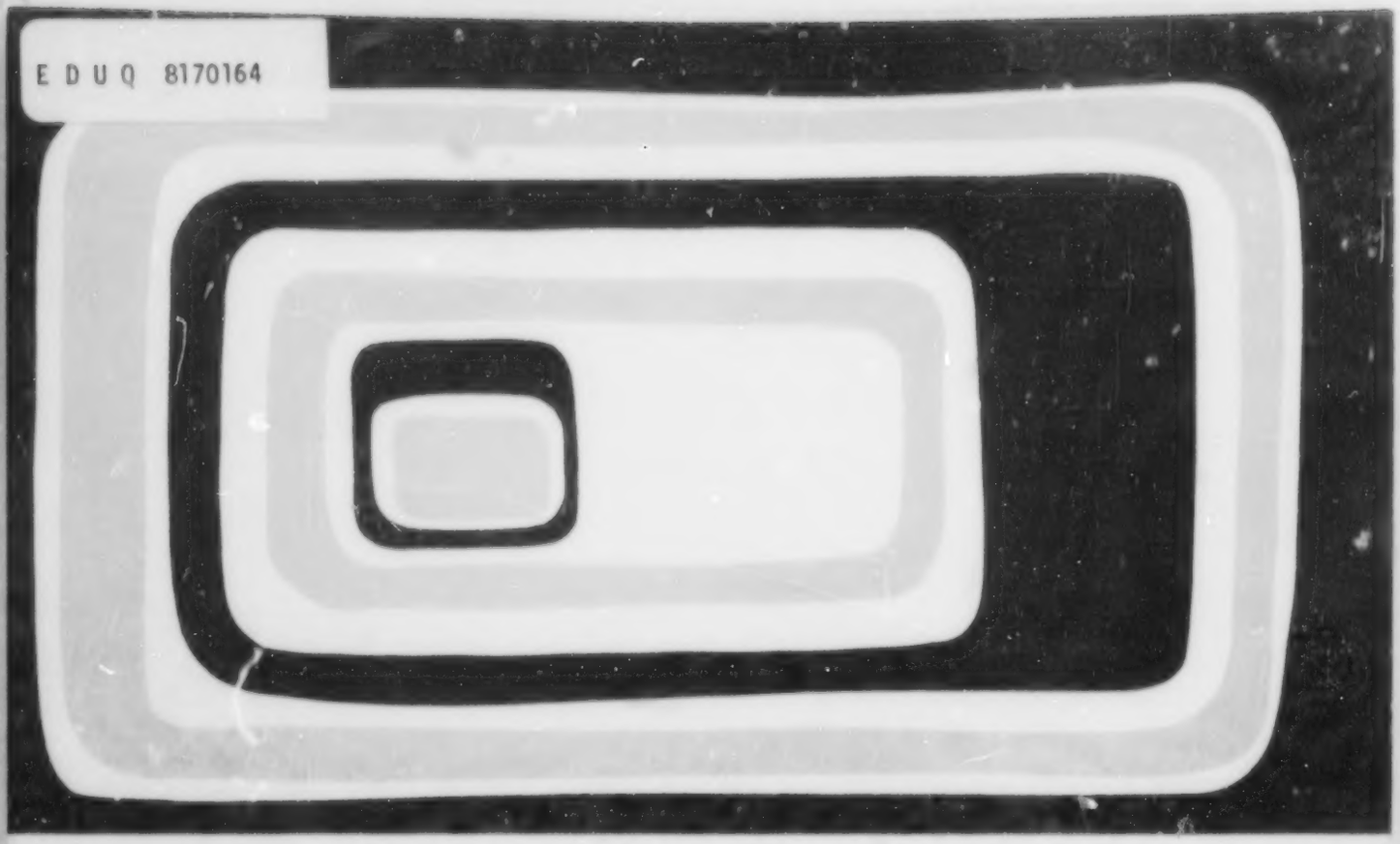

L'UTILISATION DU LIVRE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE:

réflexions et observations

par Rubin SIRKIS

CODE: 54-4022/TER-Li-0476

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Service général des moyens d'enseignement

E D U Q 8170164

Rubin Sirkis

L'utilisation du livre et de la bibliothèque à l'école élémentaire: réflexions et observations

Avril 1976

Service général des moyens d'enseignement,
service de la recherche

Ministère de l'Education
Montréal

Ce rapport a été rédigé avec
la collaboration de Marthe Gaudette

Table des matières

Introduction ---------- 1

Certaines caractéristiques du livre influencent son utilisation

le livre occupe un espace ---------- 6

le livre est mobile ---------- 8

le livre est réutilisable ---------- 10

les livres varient en qualité ---------- 12

le livre coûte cher ---------- 13

le livre est produit en plusieurs exemplaires ---------- 15

le livre est un outil visuel ---------- 17

la plupart des livres sont trop longs pour être lus dans une période de classe ---------- 19

le livre, un document culturel ---------- 20

le livre est innombrable ---------- 22

pour le livre, le médium n'est pas le message ---------- 27

La nature de la lecture en fait une activité difficile à pratiquer en classe

la lecture est une activité qui prend du temps ---------- 31
la lecture est une activité individuelle ---------- 32
la lecture est une activité personnelle ---------- 33
la lecture est une activité qu'il faut apprendre --------- 34
la lecture ne donne pas de résultats concrets et immédiats ---------- 35
le contrôle de la lecture des livres est difficile ------- 36

L'encadrement

L'influence du ministère de l'éducation

budget ---------- 42
le Service des programmes ---------- 45
l'approbation des manuels ---------- 48
la formation des maîtres ---------- 49
les programmes spéciaux ---------- 51
le Service général des moyens d'enseignement ---------- 52

L'influence de la commission scolaire

budget ---------- 57
pédagogie ---------- 58
choix des livres ---------- 58

Rapport de la consultation ---------- 59

Sondage auprès des conseillers pédagogiques en français
analyse des réponses ---------- 74
schéma d'entrevue ---------- 78
statistiques des réponses ---------- 83

L'influence de la direction de l'école
le budget ---------- 90
le choix des livres ---------- 92
la pédagogie ---------- 93
le fonctionnement de la bibliothèque ---------- 96

Sondage auprès des directeurs d'école
analyse des réponses ---------- 102
schéma d'entrevue ---------- 109
statistiques des réponses ---------- 111

Le professeur
sa perception de sa tâche---------- 117
son comportement comme professionnel ---------- 125

En guise de conclusion,

réflexions sur des sujets importants

A qui revient la responsabilité de voir à ce que les enfants lisent des livres? ---------- 129

Livres de bibliothèque et livres d'enseignement ---------- 135

La bibliothèque scolaire à l'élémentaire: deux vocations, deux professions ---------- 142

La participation des professeurs au choix des livres achetés pour la bibliothèque de l'école ---------- 147

La question du personnel ---------- 150

L'enseignement, un métier qu'on perfectionne soi-même ----- 160

L'encouragement à la lecture par les pairs ---------- 164

Suggestions ---------- 168

Liste des personnes consultées ---------- 172

Méthodologie:

Le titre même du rapport en indique la méthodologie:
des réflexions personnelles et des constatations diverses
s'ajoutent à des données recueillies au cours de sondages.

Définition des termes:

Le ton général du rapport indiquera aussi que les mots
sont souvent utilisés dans leur sens général, non restreint
à des définitions administratives et techniques.

Introduction

L'impression que la bibliothèque n'est pas intégrée à l'enseignement et que, en général, les livres ne sont pas suffisamment utilisés à l'école, est à l'origine de notre propos d'étudier la question pour comprendre les causes d'une telle situation.

L'impression que la bibliothèque n'est pas intégrée à l'enseignement a été exprimée dans un rapport préparé avec Robert Michaud,

> Etude de l'utilisation des documents écrits et audiovisuels dans vingt écoles élémentaires de la région montréalaise 1974, S.G.M.E.

Il y a quelques années, quand j'enseignais, j'avais moi-même observé que la lecture complète d'un livre, du début à la fin, n'était pas chose courante dans les classes du cours élémentaire. Depuis, les bibliothèques se sont généralisées dans les écoles élémentaires, mais la lecture systématique de livres comme partie intégrante du programme scolaire ne semble pas chose acquise.

Ces impressions n'ont pas été corrigées au cours de douzaines de conversations et de rencontres avec des personnes du milieu de l'éducation à l'occasion desquelles la question des livres et des bibliothèques scolaires a été discutée.

Quand nous avons parlé du problème des enfants d'âge scolaire qui ne lisent pas de livres, un des commentaires spontanés fait par presque tous, c'est que cela est dû au manque d'intégration des livres dans l'enseignement.

L'impact de la série d'articles de Lysiane Gagnon, Le drame de l'enseignement du français, publiée dans La Presse en avril 1975 reflète, entre autres choses, le souci des parents concernant la lecture de leurs enfants.

De toute évidence, il existe un problème, et nous avons pensé pouvoir en comprendre quelques aspects, en étudiant la lecture des livres par les élèves, et leur utilisation par les professeurs à l'école élémentaire.

Notre exploration des raisons qui expliquent un si faible usage des livres dans les écoles élémentaires comprend les éléments suivants:

Une réflexion sur la nature des livres et de la lecture, d'où nous pourrions tirer quelques indices. En effet, nous avons trouvé que certaines caractéristiques des livres les rendent difficiles à utiliser à l'école. Ces considérations d'ordre intellectuel se trouvent dans les deux premiers chapitres.

Un examen de l'encadrement du travail du professeur, et des influences auxquelles il est soumis. Les chapitres suivants étudient donc l'influence

du ministère de l'Education
de la commission scolaire,
de la direction de l'école.

Une étude du professeur lui-même, comme un des éléments clés de la situation

Ces derniers chapitres s'appuient en partie sur des témoignages recueillis auprès de nombreuses personnes dans le domaine de l'éducation, ainsi que sur les réponses reçues au cours de sondages téléphoniques auprès de 33 conseillers pédagogiques et de 36 directeurs d'écoles élémentaires de différentes commissions scolaires. La liste des personnes consultées apparaît en annexe.

Des remarques concernant quelques aspects importants de la question, comme par exemple:

la responsabilité de voir à ce que les enfants lisent,

la nature d'une bibliothèque dans une école élémentaire,

le personnel pour la bibliothèque de l'école,

etc.

Ces pages constituent, en quelque sorte, nos conclusions personnelles sur certains aspects.

Le dernier chapitre présente quelques suggestions visant à améliorer l'utilisation des livres à l'école élémentaire.

Notes

1. Dans notre approche de la question de l'utilisation des livres, nous avons pris pour acquis que la lecture des livres est une bonne chose en soi,

pour la culture personnelle
pour la connaissance de la langue.

Il est vrai qu'il y a d'autres média puissants qui influencent la culture et la langue d'un individu, comme la radio, la télévision, le cinéma, etc.

Nous n'essayons pas de comparer les livres aux autres média: nous sommes convaincus que la lecture des livres est assez importante pour être étudiée en elle-même.

2. Nous ne touchons pas la question des méthodes d'enseignement de la lecture comme facteurs dans l'apprentissage de la lecture et l'acquisition du goût de lire.

Notre position est que peu importe la méthode utilisée, la lecture des livres, est en elle-même, un facteur essentiel dans l'amélioration de la capacité de lire, comme dans le développement du goût de lire. A notre avis, l'étude de l'utilisation des livres à l'école se justifie indépendamment des méthodes.

Certaines caractéristiques du livre
influencent son utilisation

Le livre occupe un espace

La première implication du fait que le livre prend de la place, c'est qu'il faut prévoir un local ou au moins un espace, si on veut monter une collection. On peut avoir une bibliothèque centrale, c'est-à-dire une pièce qui contienne la plus grande partie des livres de l'école, et qui soit assez grande pour accueillir en même temps une bonne proportion des élèves de l'école qui ont à y travailler.

Si, en plus ou au lieu d'une bibliothèque centrale, on a des bibliothèques de classe, là encore il faut avoir de la place dans les classes pour déposer, pour ranger des livres. Et ce n'est pas seulement un espace quelconque qu'il faut, mais une disposition agréable, accueillante, qui encourage la lecture.

Le fait que les livres occupent un espace veut dire aussi qu'il faut les classer pour qu'ils se retrouvent facilement, de sorte qu'on puisse les utiliser sans perdre son temps à chercher. Ceci exige un système de classement, comme le système Dewey, par exemple, pour les enfants capables de l'utiliser, ou d'autres systèmes moins formels pour les plus jeunes.

... la limite de l'espace impose un choix

Le fait que les livres occupent un espace et que l'espace est limité force aussi à faire un choix: on ne peut avoir tous les livres, et il faut fixer à une limite raisonnable le nombre de livres à conserver dans une collection donnée. Ce choix exige donc des critères: qualité, variété, équilibre, etc.

Si on veut assurer une utilisation maximale de ces livres, les critères de choix doivent aussi refléter les intérêts des professeurs et des élèves.

Mais les élèves changent, et les professeurs aussi! Les temps changent aussi, il y a des progrès, des changements sociaux et politiques, etc. et une bibliothèque peut et doit refléter ces changements. Il y aura donc un roulement de livres dans une bibliothèque d'école: il faut éliminer des livres et en acquérir d'autres.

Le choix peut aussi varier d'une école à l'autre, même si on pourrait proposer un ou des modèles de bibliothèque de base à l'élémentaire. Cependant, ces modèles n'existent pas et la question devrait être étudiée.

Le livre est mobile

Sauf pour certaines exceptions, comme des dictionnaires, des grands livres d'art, des séries encyclopédiques, le livre n'est pas trop volumineux et on peut le transporter, le changer de place: il est mobile. En conséquence, il n'est pas nécessaire de consulter les livres sur place, mais les élèves peuvent sortir des livres de la bibliothèque pour les lire à la maison. On peut également apporter des livres dans la classe où se trouvent des enfants, et les mettre à leur portée. On peut organiser un coin de lecture dans la classe même.

La mobilité du livre permet aussi de passer un exemplaire d'une personne à une autre.

La mobilité du livre permet à une commission scolaire d'avoir un dépôt central de livres à partir duquel les livres peuvent être distribués à volonté, c'est-à-dire qu'on peut distribuer un certain nombre de livres à une école, les reprendre, les donner en bloc ou en partie à une autre école. Cette façon de procéder fait qu'un nombre limité de livres peut servir à un grand nombre d'écoles ou d'élèves.

Ceci est important, non seulement pour l'économie, mais parce que les livres, dans certaines circonstances ne sont pas utilisés dans telle école, et peuvent l'être efficacement ailleurs.

Il arrive qu'un professeur commande des livres, les utilise pendant un certain temps, et ensuite les abandonne, ou quitte l'école, ou démissionne et est remplacé par un autre professeur qui n'a pas les mêmes idées, les mêmes intérêts, ni la même motivation pour utiliser ces livres. Quand de pareils cas se présentent, le professeur peut faire suivre sa collection préférée, ou les livres peuvent retourner au dépôt central où ils deviennent disponibles pour d'autres écoles et d'autres professeurs.

On devrait faire une certaine publicité pour les livres qui deviennent disponibles, autrement ils ne seront pas utilisés. Il peut arriver aussi qu'après un certain nombre d'années, personne ne veuille plus certains livres, alors il faudrait les transférer à un dépôt encore plus important, ou s'en débarrasser.

Le livre est réutilisable

Une des caractéristiques du livre, c'est qu'on peut l'utiliser plus d'une fois, et même plusieurs fois. C'est une qualité très utile parce qu'elle permet de faire circuler un même livre: c'est le principe même des bibliothèques publiques.

En plus des avantages des échanges individuels de livres, cela permet aussi, en milieu scolaire, des échanges au niveau des classes et des écoles. On y voit cependant quelques inconvénients. A l'échelle des échanges individuels, dans une classe, il est vrai qu'on peut faire une bibliothèque avec peu de livres, mais on pourrait croire que 30 livres suffisent pour 30 élèves, c'est-à-dire pour des échanges pendant cinq ou six mois. Or, en pratique, il faut un bien plus grand choix pour stimuler l'intérêt: après un certain temps, les élèves ne voient même plus ces livres.

Quant aux échanges entre classes ou entre écoles, ils permettent une économie appréciable, mais ils sont souvent faits par blocs de livres, ce qui est artificiel ou superficiel comme échange, et empêche de choisir et de connaître les livres.

C'est aussi en vertu de cette même caractéristique qu'un livre peut avoir une utilisation prolongée dans le temps, ce qui est aussi économique. Mais on voit ici le danger d'un abus: on garde des livres beaucoup trop longtemps, même s'il n'y a plus de lecteurs, et parce que la bibliothèque est cumulative, après un certain temps, on a l'impression qu'on a assez de livres et qu'il n'est pas nécessaire d'en acheter d'autres.

On a donc tendance à ne pas renouveler les collections, et à conserver des livres désuets qui ne reflètent plus le monde actuel. Ces livres ont peut-être une valeur historique, mais qui n'est pas appréciée à ce niveau.

Il arrive aussi que l'on garde des livres déchirés, malpropres, au delà de ce qui devrait être toléré.

Les livres varient en qualité

Tout le monde semble d'accord sur le fait qu'il y a de bons et de moins bons livres, mais l'accord est plus difficile quand il s'agit de se prononcer sur tel livre en particulier. C'est assez souvent une question d'opinion personnelle.

Dans un système scolaire, on présume qu'on voudrait utiliser surtout de bons livres. Beaucoup de bons livres, cependant, resteront en dehors de la circulation faute d'avoir fait l'unanimité. Et ceux qui sont reconnus par les critiques comme des chefs-d'oeuvre ne correspondent pas nécessairement aux goûts de tous. En pratique donc, certains professeurs qui n'ont pas le goût des "classiques" seront en quelque sorte complexés au moment de faire le choix des livres à utiliser avec leur classe, et souvent ils suivront passivement des ordres ou ne feront aucune animation en lecture.

Si on veut que l'entraînement à la lecture se fasse avec enthousiasme, sincérité, et succès, il faut tenir compte de la relativité de la qualité des livres, et donner aux professeurs beaucoup de jeu dans le choix des livres à présenter à leur classe.

Le livre coûte cher

Les livres coûtent relativement plus cher aujourd'hui qu'auparavant, surtout les livres d'enfants. La conséquence en est qu'on est tenté de sacrifier la qualité à la quantité, et même d'acheter des livres moins appropriés parce qu'ils sont moins chers.

Une autre conséquence du prix élevé, c'est qu'on essaie de garder les livres aussi longtemps que possible. Même si personne ne les lit plus, on a tendance à réparer et à garder des livres dans une bibliothèque pendant des années.

Un cas type de l'utilisation du même livre, se trouve dans le domaine des manuels. On sait que les manuels se gardent pendant des années. On hésite sans doute à changer des manuels parce que ce changement entraînera des dépenses plus élevées. Ce principe appliqué dans le domaine du livre de lecture a pour résultat une accumulation de livres parfois désuets qui peut donner l'impression qu'on dispose d'une grande bibliothèque alors que ce n'est peut-être pas le cas.

Le contre-coup du prix élevé des livres se fait aussi sentir dans les familles . La majorité des familles ne peuvent allouer un gros budget pour les livres, et même un budget assez important ne permet pas, dans les circonstances, l'achat d'un nombre important de livres. Certaines familles où la coutume est déjà établie continueront sinon d'acheter, du moins de lire. Mais les familles où il n'y a ni tradition de lecture, ni goût développé pour cette activité, sont sûrement défavorisées par ces conditions financières qui les encouragent peu à monter une bibliothèque personnelle et à créer une atmosphère stimulante pour la lecture.

Le livre est produit en plusieurs exemplaires

L'imprimerie rend extrêmement facile la multiplication d'un même ouvrage: 50,000 exemplaires sont produits presque aussi facilement que 10,000. Le coût de production à l'unité est ainsi considérablement réduit. Aussi chez l'éditeur, il peut y avoir tendance à reproduire un ouvrage qui a déjà un succès assuré, soit en version originale, soit en traduction, plutôt que de lancer de nouveaux ouvrages qui présentent toujours un risque. Ceci a pour effet de rendre difficile à de nouveaux auteurs l'accès à l'édition et de permettre à ceux qui ont réussi à atteindre une certaine notoriété de dominer le marché du livre. Le cas extrême de cette situation se trouve dans les manuels scolaires.

Pour le livre en langue française, le résultat en est une "domination" des livres faits en France, surtout pour les "livres de lecture".

Pour contrebalancer cette tendance, il faudrait subventionner des auteurs québécois moins connus.

Pour l'acheteur, il est évidemment économique d'acheter des livres tirés en grande série, parce qu'il peut les avoir à meilleur prix. Mais l'acheteur et l'utilisateur, ici,

sont deux personnes différentes et les intérêts de l'un ne coïncident pas toujours avec ceux de l'autre. Aussi si l'on impose un ou deux titres dans une classe donnée ou qu'on laisse un choix très limité, il peut bien arriver que le professeur les utilise avec peu d'enthousiasme parce qu'ils ne correspondent pas à ses goûts, et qu'il soit tenté de justifier ses échecs par la faiblesse du matériel imposé.

Pour l'élève, un choix mince simplifie l'exercice de sa tâche, mais ne satisfait pas toujours sa curiosité, et ne la stimule pas.

Certains supportent mal aussi une direction trop rigide, et rejettent un choix trop étroit.

Un budget trop strict qui ne tient pas compte des grandes différences de prix des livres peut limiter le choix d'une façon nocive.

Le livre est un outil visuel

Il peut sembler superflu de rappeler que la lecture d'un livre nécessite l'usage des yeux, mais les conséquences de ce fait sont tellement importantes qu'il faut en parler.

Cela implique qu'un pré-requis à la lecture est une bonne vision. Il faut donc dépister le plus tôt possible les défauts de vision chez les enfants et les faire corriger. Beaucoup d'enfants ont des troubles visuels qui ne sont pas dépistés avant l'âge scolaire et il est indispensable qu'au moment où ils commencent à lire on les soumette systématiquement à un test. Il est peu probable qu'un enfant qui voit mal prenne goût à la lecture parce que cette activité lui demandera un effort pénible.

Dans les aménagements il faut aussi veiller à ce que les endroits où les enfants font la lecture soient bien éclairés. Il faut de plus s'assurer que les enfants utilisent l'éclairage à bon escient.

Là dessus, on ne peut se contenter d'assurer de bonnes conditions à l'école, mais il faut faire aussi une certaine éducation afin que les enfants appliquent les mêmes normes quand ils lisent à la maison ou ailleurs.

Le choix des livres qu'on achète doit aussi tenir compte du facteur lisibilité, et on ne doit pas hésiter à acheter des livres d'une meilleure qualité technique même s'ils coûtent plus cher. Les illustrations doivent aussi être jugées en fonction de l'attrait pour l'oeil, de la motivation qu'elles peuvent susciter, et de l'aide qu'elles apportent à la compréhension.

La disposition des collections offertes doit tenir compte de cette caractéristique du livre: les étalages traditionnels en rangs serrés sollicitent peu l'attention et ne semblent pas être une formule satisfaisante. Par contre, les groupements souples par centres d'intérêt, et la mise en évidence des nouvelles acquisitions attirent l'oeil davantage, et les livres ont ainsi plus de chance d'être lus.

La plupart des livres sont trop longs pour être lus dans une période de classe

La littérature se présente sous la forme de livres qu'il est presque impossible de lire dans une période de classe. Ces livres ne sont pas faits non plus pour être lus par morceaux, sauf pour certaines exceptions comme des manuels, ou certains livres d'histoire.

L'organisation actuelle de l'enseignement qui morcelle la matière en petites unités, en fonction de courtes périodes, néglige la lecture massive, la lecture de textes longs, la lecture de livres.

Il est vrai qu'on arrive par étapes graduées à l'approfondissement d'une connaissance et à la maîtrise d'une technique, mais il semble que dans l'enseignement de la lecture, l'utilisation de textes courts pour développer chez l'élève certaines habiletés déterminées ne débouche pas sur l'habitude de la lecture de livres complets.

La difficulté d'assujettir les livres à de courtes périodes, et le manque d'entraînement à développer sa pédagogie en fonction d'autres cadres, constituent sans doute des causes importantes de ce que beaucoup considèrent comme un échec assez général dans l'apprentissage de la lecture, c'est-à-dire de l'habitude de lire.

Le livre, un document culturel

Une des caractéristiques du livre, c'est qu'il est un moyen de transmettre la culture d'un pays, d'un peuple. Si les enfants ne lisent pas ou ne lisent pas de livres qui touchent leur propre culture, la culture de leur peuple, de leur pays, ils sont privés d'un moyen privilégié de connaître plus directement leur passé, leur histoire, et peut-être d'en vivre.

Il y a évidemment d'autres façons d'entrer et de rester en contact avec la culture de son groupe, par exemple, l'influence de la famille: les enfants assimilent plus ou moins la façon de penser des parents et des grands-parents. Un autre impact encore plus fort vient des autres enfants. Ici, les valeurs véhiculées reflètent des courants plus modernes et parfois passagers, en même temps que les tendances traditionnelles.

Toutes ces influences peuvent jouer en même temps, mais le livre est un outil de première main pour connaître le passé, l'histoire, et il permet de communiquer sans intermédiaire avec les personnes qui se sont intéressées au pays, au peuple, et qui la plupart du temps ont exprimé leurs idées dans des ouvrages écrits.

Les livres qui expriment des cultures pour l'auditoire jeune sont souvent des livres de contes, des fables, des histoires morales. Mais parce que le livre peut être reproduit facilement, les auteurs qu'on connaît, qu'on étudie, qu'on lit, sont souvent des auteurs étrangers à notre pays, comme Andersen, Grimm, La Fontaine, et d'autres. Ces auteurs, dans leurs contes, expriment souvent des principes ou des philosophies qui sont assez universels, mais qui ne reflètent pas particulièrement les idées du Québec, par exemple.

Il serait opportun d'encourager les récits qui touchent à notre culture. Un des problèmes, en effet, c'est qu'il n'existe pas beaucoup de livres de contes qui reflètent la culture québécoise. Il faudrait encourager l'édition de telles oeuvres en même temps qu'on en encourage la lecture.

L'existence et la diffusion du livre québécois reflétant la culture québécoise, son histoire, sa langue, exerceraient d'abord une influence sur la prise de conscience de cette culture, et de plus, susciteraient une motivation chez les professeurs qui, on le présume, s'occuperaient davantage de la lecture de leurs élèves. Des deux façons, cela augmenterait et la lecture, et l'intérêt porté à la culture québécoise.

Le livre est innombrable

Il s'écrit des livres chaque jour. Ils s'ajoutent à ceux qui se sont écrits la veille, et le jour d'avant, pour constituer un nombre toujours croissant de titres parmi lesquels on peut choisir. Parmi lesquels on peut et on doit choisir. Ce nombre infini rend en effet le choix indispensable.

L'individu choisit en fonction du temps dont il dispose, de ses intérêts particuliers, et de ses objectifs de lecture. Le bibliothécaire ou tout autre personne à qui est confiée la responsabilité d'acheter des livres pour un groupe fait son choix en souhaitant offrir une meilleure sélection aux lecteurs éventuels, compte tenu des limites d'espace, d'argent et des buts généraux de la bibliothèque concernée.

Dans le système scolaire, le choix se fait à l'échelle de l'école ou de la commission scolaire. Il est souvent fait avec le budget comme guide.

On peut avoir deux ou trois dollars par élève. Dans une école de 500 élèves, cela donne $1,000 ou $1,500. Pour $1,500., on peut acheter deux séries d'encyclopédies coûtant $700. chacune, ou 300 livres coûtant $5.00 chacun, ou quelque chose entre ces deux formules.

Mais ce type de choix est seulement quantitatif. On peut choisir une série d'encyclopédie que chacun peut utiliser quelques minutes à la fois, mais pendant des années. Ou on peut mettre 300 livres de plus sur les rayons pour offrir un plus grand choix de livres à plus de personnes en même temps.

Nous avons déjà parlé du choix qui est fait en fonction de la différence de qualité des livres. Nous avons signalé qu'il y a tendance à préférer les livres qui sont réputés être de qualité supérieure. A l'intérieur de chaque catégorie d'excellence proposée, il y a encore place pour un large choix. Quand on achète pour une bibliothèque scolaire, il y a un choix à faire, et ce choix est fait, effectivement.

Le choix peut être dirigé

Le ministère de l'Education peut publier une liste officielle de livres autorisés dans les écoles. Il le fait pour les manuels, y compris certains romans dans des cours de littérature. Des listes officielles ont déjà existé pour les livres de bibliothèque, mais le risque d'une accusation de censure n'encourage pas cette pratique. Toutefois, les publications Choix et Biblio-jeunes sont parfois considérées comme la liste officielle de livres par les acheteurs dans les commissions scolaires.

Aussi bien que le danger de censure, il y a d'autres désavantages aux listes officielles. On peut les utiliser sans discrimination et elles peuvent empêcher le professeur d'explorer lui-même les livres et de les connaître.

Le choix peut être fait par le professeur

La plupart des livres, si on veut qu'ils soient lus, doivent être l'objet d'une certaine publicité. Dans le monde des adultes, les éditeurs font la promotion, et cette promotion utilise parfois la popularité comme point de vente, par exemple, les listes de best-sellers.

Un tel type de promotion existe peu pour des enfants de l'école élémentaire. Chez eux, il y a d'autres influences: les autres enfants, les parents, le professeur, l'enfant lui-même. Dans certains cas, il y a peu de motivation à lire des livres, et même pas du tout.

Le professeur peut exercer ici une influence importante. Chaque professeur que nous avons rencontré qui nous a parlé de lecture de livres à toute la classe, nous a dit également que les élèves demandent individuellement le livre que le professeur lit. Même de parler d'un livre constitue une certaine suggestion.

Le professeur peut influencer plus efficacement la lecture de ses élèves s'il connaît les livres d'enfants. Il en viendra à mieux connaître les livres d'enfants s'il participe au choix des livres qu'on achète. Et son influence deviendra de plus en plus grande, parce que, avec le temps, un certain nombre de livres auront été choisis d'après ses intérêts, et que de plus il développera une compétence particulière dans ce choix.

Une bibliothèque de classe ou un coin de lecture garnis de livres choisis par le professeur peut être une forme idéale pour la promotion de la lecture des livres faite par le professeur.

Mais une bibliothèque centrale constituée exclusivement de livres choisis par des professeurs individuellement, peut manquer d'équilibre.

Le choix peut être le résultat d'une coopération professeur-bibliothécaire

On trouvera ailleurs dans ce rapport aux chapitres Livres d'enseignement et livres de bibliothèque, et La bibliothèque scolaire à l'école élémentaire quelques réflexions sur la fonction de la classe comme lieu où les enfants reçoivent un enseignement plus ou moins formel des professeurs, et de la bibliothèque, qui

sert de support à cet enseignement, mais où de plus, l'enfant a l'occasion d'explorer par lui-même le contenu des livres.

Dans ces chapitres, les aryuments en faveur d'une telle coopération proposent un mode de choix qui reflète les deux vocations de l'école, celle de la classe et celle de la bibliothèque. La coopération, professeur-bibliothécaire suggérée dans ces chapitres représente, dans notre opinion, la méthode idéale de choix des livres.

Pour le livre, le medium n'est pas le message

Le livre est une catégorie d'objet facile à décrire: il a des pages, ses pages sont ordinairement imprimées, et il est fait pour être lu.

Cette description un peu simple ne donne aucun indice de ses qualités. Ce peut être un bon livre, ou un mauvais livre, un livre intéressant ou un livre ennuyeux. La qualité d'un livre dépend presque entièrement de son contenu.

Le livre est-il intéressant?
Le livre est-il ... à la page?
Le livre est-il utile?
Le livre est-il bien écrit?
Le style de son écriture est-il remarquable?
Les illustrations sont-elles bien faites?
Est-il bien imprimé?

La réponse à toutes ces questions et à bien d'autres peut être bien différente d'un livre à l'autre, et parfois le même livre peut avoir un effet différent sur des personnes différentes.

L'importance cruciale du contenu est une des caractéristiques qui distingue les livres des autres catégories d'objets et des autres media.

Pour la télévision, le medium peut être le message, mais pour les livres, le contenu de chacun, tel que perçu par tel individu à tel moment donné, détermine l'impact.

L'entraînement à la lecture des livres doit tenir compte de l'importance du contenu

Il serait malhonnête et maladroit de la part d'un professeur de prétendre que tes livres, tous les livres, sont bons, ou d'enseigner que la lecture, toute lecture, est utile, ou intéressante ou drôle, ou que tous les livres ont quelque qualité particulière. L'apprenti-lecteur peut être grandement déçu par la qualité du premier livre qu'il lira, s'il s'attend à ce que tous les livres soient bons. Par ailleurs, le plaisir trouvé en furetant dans un livre qu'il trouve à son goût peut être le point de départ d'une carrière de lecteur.

Une partie de l'apprentissage de la lecture et de l'amour des livres, est d'apprendre à discerner et à choisir les livres qui plaisent à chacun. L'enseignement de la lecture des livres doit tenir compte de cela. Le choix des livres pour une bibliothèque doit se faire aussi en ne perdant pas de vue ce principe.

La motivation à la lecture des livres doit se faire à l'aide d'ouvrages bien choisis

La motivation à la lecture des livres doit aussi tenir compte de l'importance du contenu des livres. Lorsque le professeur, par exemple, essaie d'encourager ses élèves à la lecture, en lisant à haute-voix en classe, il doit le faire avec un livre choisi avec très grand soin. L'intérêt suscité chez les enfants autant que l'attrait éprouvé par le professeur lui-même pour le livre choisi sont très importants pour le succès de cet exercice.

Il est vain de penser qu'on peut susciter une motivation à la lecture des livres en général. Le contenu étant si important, la motivation doit s'appuyer chaque fois sur un livre particulier.

Si l'on veut donner à tel enfant le goût de la lecture, il faut l'aider à choisir un livre qui reflète ses intérêts.

Pour un groupe d'enfants, la cible est moins précise, mais le choix du livre présenté à une classe doit tenir compte du caractère général du groupe.

La nature de la lecture en fait une activité
difficile à pratiquer en classe

La lecture est une activité qui prend du temps

Il faut du temps pour lire. Si le professeur veut que ses élèves lisent, il doit s'assurer qu'ils en ont le temps, et à l'école, et à la maison. A l'école, le temps alloué dépend de l'horaire. A la maison, la charge de travail imposée limite le temps disponible pour lire.

En classe, il y a des professeurs qui proposent aux enfants de lire quand ils ont fini leur travail. Cette façon de faire donne le temps à un certain nombre, ceux qui sont aptes à finir leur travail rapidement, et favorise par conséquent les élèves les meilleurs, mais ne donne pas aux autres le temps de faire la lecture. Aussi cela décourage ces derniers, et accentue leur faiblesse.

Il faut tenir compte de cette caractéristique de la lecture et prévoir en classe du temps comme pour toute autre activité. Il faut se rappeler qu'en dehors de la classe, la lecture prend aussi du temps et que cette activité entre en concurrence avec bien d'autres activités qui prennent du temps. Il faut donc susciter une forte motivation chez l'élève: souvent le livre est moins attrayant que le sport et d'autres jeux ou occupations. C'est une erreur de penser que tous les enfants lui accorderont spontanément le temps voulu.

La lecture est une activité individuelle

La lecture d'un livre est habituellement faite par un individu seul, en silence. La condition préalable est un certain isolement des autres, ou au moins une tranquilité assurée: que le lecteur ne soit pas dérangé par les voisins. Le "shush" d'un bibliothécaire, même un peu caricatural, exprime une certaine réalité des conditions nécessaires à la lecture.

La lecture est aussi individuelle en ce sens que la perception de ce qu'on lit est influencée par l'expérience personnelle, les préjugés et toutes sortes d'autres choses, de façon que ce qu'un tel lit n'est pas exactement la même chose que ce qu'un autre lit, même si le texte est le même. Le professeur doit tenir compte de cette différence de perception quand il discute avec les enfants de ce qu'ils ont lu, et ne pas juger la performance d'une façon mécanique.

Le rythme de la lecture n'est pas le même non plus pour divers enfants, la vitesse n'est pas la même: l'un pourra lire beaucoup plus vite qu'un autre, et il est donc peu probable qu'un exercice de lecture de la même longueur soit terminé par tout le monde en même temps. Le professeur doit faire en sorte que chacun ait le temps de faire la lecture à son rythme et sans déranger les autres.

Environnement, perception et rythme sont seulement trois des facteurs qui font de la lecture une activité individuelle. Ce caractère d'individualité rend l'enseignement en classe plus difficile et le professeur et les éducateurs en général doivent tenir compte de ce fait, et essayer de trouver des conditions raisonnables à l'enseignement d'une activité individuelle dans une situation de groupe.

La lecture est une activité personnelle

Quand on lit un livre technique, on sait qu'on sera peut-être appelé à en discuter avec quelqu'un, qu'on aura à communiquer avec d'autres, professeurs, patrons ou collègues. Tel n'est pas le cas pour d'autres sortes de lecture, comme les romans, par exemple, D'abord, les romans qu'on lit sont un choix personnel, et parfois même, on ne voudrait pas que quelqu'un d'autre sache qu'on est en train de lire tel roman. On le lit souvent sans objectif précis et sans intention d'en discuter.

La lecture fait aussi parfois réfléchir à des aspects profonds de la vie qu'on ne discute pas souvent avec d'autres personnes, sauf pour des amis très intimes.

Chez les enfants, il y a peut-être le même mécanisme: la lecture les fait réfléchir à des choses assez personnelles qu'ils ne peuvent discuter facilement avec le professeur ou avec d'autres élèves.

Le professeur qui fait lire les élèves et veut contrôler cette activité rencontre donc cette difficulté quand il parle avec l'enfant et essaie de le faire parler de la lecture faite: cet aspect personnel et privé de la lecture rend peut-être sa démarche vaine. Il lui faut donc tenir compte de cet aspect et trouver moyen de faire discuter et communiquer le résultat de la lecture sans blesser l'enfant ou sans l'obliger à révéler des pensées trop personnelles, trop intimes.

La lecture est une activité qu'il faut apprendre

Pour lire, il faut savoir lire, c'est-à-dire qu'il faut avoir appris à lire. La lecture n'est pas une activité qui s'apprend spontanément. Pour lire, il faut connaître la langue et maîtriser la technique de la lecture.

La langue s'apprend presque naturellement et sans effort systématique, et en quelque sorte, tout le monde connaît la langue. La technique de la lecture s'apprend à l'école et ce n'est pas tout le monde qui réussit à l'apprendre comme il faut. L'école enseigne systématiquement certaines bases de la technique, mais ce n'est qu'avec une pratique assidue qu'on se perfectionne et qu'on développe une aptitude à bien lire, en même temps qu'une meilleure connaissance de la langue.

C'est un certain cercle vicieux: plus on lit, plus on sait lire, plus on connaît la langue, plus on l'approfondit. En effet, la langue qu'on apprend naturellement comme enfant, est une langue limitée. A lire des livres de différents auteurs, on se met en contact avec diverses façons de s'exprimer, et on en arrive à une connaissance plus universelle et plus profonde d'une langue, connaissance qui favorise la communication.

L'école s'occupe de l'enseignement de base de la lecture et de la langue. Elle devrait s'occuper aussi de la lecture des livres d'une façon plus systématique, parce que la base technique de la lecture et de la langue ne suffisent pas pour faire des lecteurs, ni des "connaisseurs" de la langue. Chacun croit connaître la langue, et après la 2e année on croit savoir lire; par contre, il y a très peu de lecteurs mordus, et très peu d'experts de la langue.

La lecture ne donne pas de résultats concrets et immédiats

La lecture est une activité où on ne voit pas facilement les résultats: il y a d'autres activités, par exemple, les arts plastiques où on produit des tableaux ou d'autres objets dont on est fier et qu'un public peut aussi admirer. Il y a des activités sportives où on a l'appui d'une foule si on est bon ou l'appui des autres membres d'une équipe. Et cet appui est souhaité et encourageant.

Mais la lecture est solitaire et le résultat ne se voit pas et ne se sent pas toujours dans l'immédiat. Pour cette raison, il est difficile de convertir à la lecture ceux qui ne lisent pas: les résultats ne se voient qu'à long terme. Accroissement de la culture personnelle, des connaissances personnelles, possibilité de parler plus facilement avec d'autres sur des sujets plus variés, tous ces avantages ne sont pas évidents, et dans une école, dans une classe, il faut inventer des moyens d'amener les élèves à lire et à persévérer.

C'est dans l'apprentissage de toutes les disciplines que devraient se trouver la justification et le perfectionnement de l'apprentissage de la lecture. Si la seule lecture exigée pour telle ou telle matière est le contenu d'un manuel déjà "mâché" par le professeur, il est sûr que ce n'est pas là que l'élève prendra goût à la lecture ou développera son habileté: il n'en verra même pas la nécessité.

Le contrôle de la lecture des livres est difficile

La lecture systématique de livres récréatifs en classe n'occupe pas beaucoup de place dans le programme de français. Nous croyons que la difficulté de contrôle et d'évaluation de cette activité est une des causes de ce fait. Cette difficulté vient du fait que les livres sont longs, qu'ils sont nombreux, et que les objectifs de la lecture des livres en classe ne sont pas clairs.

Les livres sont longs

Les activités longues sont difficiles à contrôler

Un livre peut être lu avec beaucoup ou peu d'attention, et cette attention peut varier en cours de lecture, de même que pour chaque livre et pour chaque personne. Comment contrôler si un livre est réellement lu? et lu avec un maximum d'attention? Ceci nous semble assez difficile et exige d'être fait en plusieurs étapes.

L'évaluation des activités longues prend beaucoup de temps

Dans les activités qui prennent beaucoup de temps, on doit faire un choix entre une évaluation continuelle ou une évaluation globale. Dans le cas des livres, c'est à chaque page qu'il peut y avoir quelque chose à évaluer. Tout aussi bien, la réaction de chaque personne à une histoire peut se manifester à différents moments au cours du récit. L'évaluation doit être faite avec patience et s'étaler sur une assez longue période. Les professeurs ayant tant de choses à faire déjà, on peut hésiter à ajouter à leur tâche, mais peut-être aussi n'y a-t-il pas d'alternative.

Les livres sont nombreux

Le contrôle de la lecture des livres est rendu plus difficile en raison du choix illimité.

Même de savoir si un ouvrage a été lu réellement exige une assez bonne connaissance de cet ouvrage. Quand le choix des livres que les élèves peuvent lire dans un programme est illimité, il est impossible de connaître tous ceux qui seront choisis: par conséquent, il est difficile de juger s'ils ont été lus effectivement. Une solution, si la lecture des livres n'est pas faite en classe, serait d'offrir un choix limité aux élèves, un choix dans lequel entrent en ligne de compte la capacité et le désir du professeur de connaître les livres proposés.

L'évaluation d'une performance dans une activité donnée est difficile quand le juge ne connaît pas les détails de cette activité.

Tout comme le contrôle de la lecture des livres, et encore plus, l'évaluation exige une connaissance de la matière lue, ce qui est impossible quand le choix du lecteur est illimité. Une sélection de livres que le professeur peut raisonnablement connaître serait une solution à ce problème. Une solution plus directe encore au problème du nombre pourrait être l'enseignement

intensif d'un nombre très limité de livres choisis par le professeur et encore mieux connus. Ce ne sont pas tous les professeurs qui sont prêts à adopter cette dernière pratique, mais ceux qui sont disposés à faire l'effort devraient être encouragés à le faire. Ceci n'empêche nullement de faire une évaluation moins approfondie de la lecture de livres non compris dans ce choix restreint.

Les objectifs de la lecture des livres en classe doivent être clairs

Les professeurs s'attendent à connaître le but et les objectifs d'une activité proposée ou imposée. Or, les objectifs de la lecture des livres en classe ne sont pas clairs, non plus que les moyens d'évaluer cette activité, ni même de la contrôler.

Le contrôle d'une activité n'est pas possible si l'objectif n'est pas précis.

Même pour vérifier si une lecture a été faite effectivement, il faut certains indices, et pour établir ces indices, il faut que les objectifs soient déjà clairement définis.

L'évaluation de la lecture des livres est impossible si les objectifs de cette activité ne sont pas connus.

La négligence de la lecture systématique des livres en classe est peut-être due en partie à la difficulté d'en définir les objectifs. De la négligence de l'activité il a résulté un manque d'efforts pour clarifier la question des objectifs, et ainsi la situation s'est empirée.

De plus, pour compliquer la chose, les objectifs généraux de la lecture des livres peuvent avoir à être redéfinis pour chaque livre en particulier.

Les problèmes du contrôle et de l'évaluation doivent être résolus

Le manque de clarté des objectifs de la lecture des livres en classe qui accentue la difficulté de contrôle et d'évaluation doit trouver une solution, si la lecture des livres doit faire partie intégrante du cours de français. Une telle tâche n'est pas une mince entreprise, mais elle mérite qu'on s'y engage, si elle peut contribuer à créer plus d'étudiants-lecteurs qui explorent le monde à travers les livres, en améliorant leurs moyens d'expression en même temps que la connaissance de leur environnement.

L'influence du ministère de l'Education

L'influence du ministère de l'Education

Le ministère de l'Education, en théorie, dirige tout le système scolaire et a une influence sur tout aspect de son fonctionnement. Cela inclut les budgets, tous les programmes, et le matériel pédagogique qu'on utilise pour l'enseignement de ces programmes.

Contrôle des budgets

Pour nos fins, l'examen de l'utilisation du livre, les aspects les plus importants du contrôle des budgets sont:

- le contrôle global
- le personnel de bibliothèque
- les installations
- les conseillers pédagogiques
- le personnel enseignant.

Contrôle global

Le ministère contrôle le budget global des commissions scolaires, et il y a tendance à ne pas augmenter ces budgets, sinon pour suivre à peu près le cours de l'inflation. En pratique, cette politique de conserver les mêmes allocations, donne peu de chance pour l'augmentation dans les sous-postes budgétaires, surtout des sous-postes mineurs, comme le livre, car il y a des dépenses fixes qui peuvent difficilement être comprimées.

Achat de livres

C'est ainsi qu'un poste comme "livres de bibliothèque" n'a pas beaucoup changé depuis l'établissement du ministère de l'Education. Autrefois, la politique était d'autoriser des dépenses d'un montant fixe par élève pour l'achat de livres. Cette politique est disparue, il n'y a plus de montant fixe par élève. Les commissions scolaires ont plus de jeu dans leurs dépenses, et elles peuvent affecter plus ou moins d'argent à l'achat de livres. Mais la tradition continue d'allouer environ $2.00 par élève par année, malgré l'inflation, et malgré des besoins différents dans diverses écoles. Même quand l'administration du budget est décentralisée et que le directeur de l'école décide de ses dépenses, il se tient près de cette norme.

Il est vrai que cette pratique qui a eu cours depuis quelques années a permis l'acquisition d'un nombre assez important de volumes dans des écoles élémentaires, même si dans certains cas, il s'agit d'une accumulation de livres plutôt que d'une bibliothèque planifiée pédagogiquement.

Personnel dans les bibliothèques

Des écoles élémentaires se trouvent donc en possession de collections assez importantes, mais sans aucun personnel qualifié pour s'occuper de cette bibliothèque. En effet, les normes d'engagement de personnel, établies par le ministère, n'incluent aucune provision pour l'engagement de personnel pour les bibliothèques scolaires à l'élémentaire. Cette situation produit un type de fonctionnement relativement peu efficace.

Installations

La politique d'achat de livres a conduit, dans la plupart des écoles, à l'affectation d'un local à la bibliothèque. Dans les écoles nouvelles, ce local est prévu, de même que l'équipement nécessaire.

Conseillers pédagogiques

Le regroupement des commissions scolaires, encouragé par le ministère, a facilité l'engagement de conseillers pédagogiques dont le traitement est prévu dans les budgets admissibles. La présence d'un conseiller pédagogique en français, par exemple, devrait permettre l'animation de nouvelles politiques pédagogiques, comme celle de l'utilisation du livre.

Ces conseillers pédagogiques sont, à la commission scolaire, les interlocuteurs des agents de développement pédagogique, employés du ministère, dont la fonction, déterminée par le Service des programmes, consiste à travailler à l'application des programmes.

Personnel enseignant

Les contraintes budgétaires qui établissent le rapport élève/maître à un niveau très élevé ont une influence sur le comportement du professeur en matière de lecture comme dans tous les autres domaines. En effet, en pratique, il existe beaucoup de classes de 30 élèves et plus à l'élémentaire. Ceci est dû au fait que tout service que s'offre une école en terme de personnel est additionné à la tâche de chacun et se traduit par une augmentation du nombre d'élèves par classe. Il est difficile pour le professeur de prendre des initiatives et de donner de l'attention aux choses qui ne sont pas directement au programme quand on a des classes aussi nombreuses.

Le service des programmes

Le service des programmes, par ses diverses activités, exerce une influence très importante sur le comportement des professeurs relativement à l'utilisation du livre.

Elaboration des programmes

Le service des programmes peut faire des programmes plus ou moins chargés. Beaucoup de professeurs se plaignent d'avoir trop à faire. Si leur tâche est vraiment trop lourde, il n'est

pas question d'inventer des moyens d'utiliser des livres en plus du programme à couvrir. Si ce n'est qu'une impression, le résultat est le même. L'impression ou la réalité doivent changer,si l'on veut que le professeur prenne des initiatives et utilise un matériel supplémentaire comme des livres de bibliothèque.

Les programmes peuvent être vagues ou spécifiques . Aujourd'hui, il y a tendance aux programmes-cadres. Le programme-cadre de français, une réalisation importante du service des programmes en ce qui a trait à notre étude, est peu directif. Ce programme touche à la motivation à la lecture, mais sans insistance particulière.

On croirait qu'un programme plus lâche encouragerait l'utilisation d'une plus grande variété de matériel pédagogique, comme les livres de bibliothèque. Mais en pratique, une grande perplexité et un certain désarroi de professeurs devant un programme peu structuré ont fait que le résultat que l'on aurait pu attendre ne s'est pas manifesté.

Par ailleurs, un programme plus précis qui proposerait des listes de livres à lire, a aussi des chances de produire le résultat espéré. Ces titres de livres pourraient s'ajouter aux manuels et autres livres de base, et comporter l'obligation d'en lire un nombre minimum.

Application des programmes

L'enseignement des programmes et le choix du matériel pédagogique sont influencés par le service des programmes qui a engagé récemment un groupe d'agents de développement pédagogique. Ces agents ont pour tâche d'interpréter et de diffuser la politique du ministère dans diverses matières, entre autres en français. Ils encouragent les commissions scolaires à établir un programme institutionnel à partir du programme-cadre. Les commissions scolaires ont confié à des conseillers pédagogiques la tâche d'élaborer ces programmes institutionnels. Dans plusieurs commissions scolaires, le programme n'est pas terminé et il y a peu d'endroits où il a été mis en application.

Les relations entre les agents de développement pédagogique et les conseillers pédagogiques sont nouvelles, et peut-être un peu fragiles, et il est un peu tôt pour juger des effets qu'elles peuvent produire. On ne voit pas encore de grandes interventions dans le domaine du livre.

Toutefois, un comité d'agents de développement pédagogique en français, inspirés par Denyse Bourneuf, essaie de stimuler le goût de lire. C'est une initiative qui semble avoir une certaine influence: elle n'a pas encore provoqué une vague.

L'approbation des manuels

Le ministère de l'Éducation publie chaque année, dans son bulletin officiel, une liste de livres approuvés pour l'enseignement. Cette liste appelée liste des manuels approuvés, exerce sûrement une grande influence non seulement sur l'achat des manuels, mais aussi sur l'utilisation d'autres livres et du matériel pédagogique. La liste comprend quatre catégories de documents:

1. le manuel proprement dit;
2. le livre de consultation de l'élève, dictionnaire, encyclopédie, monographie, livres d'histoire;
3. le livre de lecture individuelle ou collective, où plusieurs exemplaires du même titre sont utilisés dans une classe, comme en littérature;
4. le document audiovisuel.

En pratique, la plupart des documents approuvés sont dans la catégorie du manuel traditionnel. Il y a très peu d'ouvrages de la catégorie 3. Des titres plus nombreux proposés dans cette catégorie comme propres à être utilisés en classe en encourageraient l'utilisation et stimulerait sans doute l'édition québécoise.

La formation des maîtres

La formation des maîtres est aujourd'hui confiée aux universités, mais le ministère de l'Éducation exerce certainement une influence dans ce domaine. Il existe un comité des programmes qui est un organisme conjoint du ministère de l'Éducation et du Conseil des universités.

> "Ce comité a pour mandat de fournir au Conseil ses avis sur la qualité des nouveaux programmes universitaires et sur l'opportunité d'implanter ces nouveaux programmes au Québec. Compte tenu des avis du Comité des programmes, le Conseil soumet au ministre de l'Éducation des recommandations relatives à l'approbation des nouveaux programmes".

(Rapport des activités du ministère de l'Éducation en 1972)

Si on examine les cours en sciences de l'éducation qui se donnent dans les universités, on constate qu'on ne met pas d'accent sur le français en général, ni sur l'utilisation du livre, en particulier. Par exemple, le cours de littérature pour enfants n'est pas obligatoire.

Le problème de la faible utilisation du livre "de bibliothèque" a sûrement un lien direct avec la pauvreté de la formation dans ce domaine, et dans le passé et dans le présent.

La question de la responsabilité des professeurs en ce qui concerne la lecture récréative et instructive de leurs élèves est à étudier très sérieusement.

Il faut clarifier cette question de la lecture de livres et donner à quelqu'un la responsabilité de cette activité chez l'élève. On devrait donner à cette personne, présumément le titulaire, une formation adéquate: ce serait le début d'une solution à long terme.

Programmes spéciaux du ministère dans le domaine du français

Le plan de développement de l'enseignement des langues

Une des initiatives du ministère dans le domaine du français a été d'encourager l'établissement d'ateliers de français dans les commissions scolaires, par le plan de développement de l'enseignement des langues. Ici, semble-t-il, l'accent a été mis sur l'équipement audiovisuel et non pas sur le livre.

Le programme de perfectionnement des maîtres de français, langue maternelle

Le programme de perfectionnement des maîtres en français, qui est une tentative d'améliorer la compétence des professeurs dans l'enseignement du français langue maternelle, est une reconnaissance du problème, et le document du 15 janvier 1975, signé par Gaston Denis, est l'opinion officielle la plus récente sur la formation des professeurs de français. Un objectif visé ici semble être de faire acquérir au professeur une certaine autonomie dans la mise en application du programme. Ceci peut sembler ambitieux .

Les modèles de contenu de cours suggéré aux universités qui administrent ce programme incluent des méthodes d'apprentissage de la lecture et la littérature enfantine entre beaucoup d'autres choses, mais ne mettent pas l'accent là-dessus.

Il sera intéressant de voir les programmes de cours qui seront donnés par les universités. Les cours vont, en effet, refléter les opinions des facultés de sciences de l'éducation sur la question.

Le Service général des moyens d'enseignement

Le Service général des moyens d'enseignement exerce une certaine influence sur l'utilisation des livres dans le système scolaire québécois par l'intermédiaire de certains de ses éléments: la Centrale des bibliothèques, le service connu jusqu'à maintenant sous le nom de Service des bibliothèques d'enseignement, et par divers autres éléments à l'occasion.

La Centrale des bibliothèques

La Centrale effectue quelques opérations qu'on estime plus avantageux de faire faire par une centrale plutôt que dans chaque bibliothèque. Cela comprend:

- le catalogage des livres: les livres reçus des éditeurs sont lus et classifiés selon les systèmes Dewey et Library of Congress. Les deux cotes sont publiées mensuellement dans une publication appelée Choix, qui offre aussi deux autres jugements sur les livres en question: le rayon d'âge des lecteurs que les ouvrages peuvent intéresser, et un jugement sur la valeur de ces ouvrages. On fait la même chose pour un certain nombre de documents audiovisuels. Biblio-Jeunes qui touche les niveaux maternelle et élémentaire, est une refonte annuelle de la documentation déjà publiée dans Choix, et réorganisée en vue d'une référence plus facile.

- La publication de fiches: le contenu de Choix et de Biblio-jeunes est publié sous forme de fiches, et des jeux de fiches nécessaires au fonctionnement d'une bibliothèque peuvent être achetés par les écoles.

- Des publications diverses: plusieurs autres publications, bulletins bibliographiques, bibliographies spécialisées, etc. sont produites par la Centrale, mais ne touchent pas le niveau élémentaire.

L'influence de la Centrale

D'un côté, la Centrale des bibliothèques offre des services appréciables: l'information sur les nouveaux livres, leur catalogage, et la production des fiches correspondantes. Par ailleurs, ses publications en sont venues à être considérées par quelques-uns comme une liste officielle à partir de laquelle les livres doivent être choisis. Cette fausse perception nous apparaît comme un effet négatif.

De plus les jugements de valeur qu'on trouve dans ces mêmes publications ne sont pas remis en cause et sont souvent considérés comme officiels. Il y a danger que l'on commande les livres d'après ces jugements, sans tenter de juger par soi-même. Une telle attitude ne favorise pas la lecture, et fait qu'on éprouve moins le besoin de bouquiner, ou de lire d'autres critiques qui offriraient un texte plus élaboré, et contribueraient à développer un esprit critique personnel plus structuré. Finalement, les professeurs progressent peu dans la connaissance des livres d'enfants.

Le Service des bibliothèques d'enseignement

Le Service des bibliothèques d'enseignement a un rôle de conseiller en bibliothèque pour les commissions scolaires, c'est-à-dire dans l'établissement des bibliothèques et dans leur fonctionnement . Il s'occupe aussi des relations avec les bibliothécaires. Le personnel de ce service n'est pas nombreux, et la bonne volonté ne suffit pas toujours à influencer d'une façon significative l'utilisation du livre et de la bibliothèque. A l'élémentaire, sans personnel dans les bibliothèques, et souvent sans responsable au niveau de la commission scolaire, la communication semble difficile.

Rôle conseil

Le S.G.M.E. ayant un mandat général concernant les "moyens d'enseignement", s'intéresse à l'occasion, à certains moyens particuliers, comme les bibliothèques, et présente une opinion sur ces moyens .

Par exemple, un mémoire présenté par le service à la Commission sur la tâche de l'enseignant, recommande l'engagement de personnel dans les bibliothèques des écoles, en même temps qu'une réorganisation dans le sens de Centres de ressources éducatives qui incluraient les livres et le matériel audiovisuel.

L'influence de la commission scolaire

L'influence de la commission scolaire

Dans le système scolaire québécois il y a un organisme intermédiaire entre le ministère de l'Éducation et sa clientèle, le public, c'est la commission scolaire dont les membres sont élus par le vote public. Les commissions scolaires locales, qui administrent des écoles élémentaires, ont leurs membres élus directement; c'est également le cas des commissions scolaires qu'on appelle "intégrées" et qui donnent l'enseignement à la fois au niveau élémentaire et au niveau secondaire. Quant aux commissions scolaires régionales qui donnent l'enseignement au niveau secondaire, leur système de représentation est indirect.

Dans tous les cas, la commission scolaire s'occupe de faire fonctionner les écoles sous son autorité:

- elle est propriétaire des bâtisses et de l'équipement,
- elle engage des professeurs,
- elle engage des directeurs d'école,
- elle engage des administrateurs qui supervisent le travail de ceux-ci,
- elle contrôle le budget, la pédagogie, le choix des livres.

Budget

La commission scolaire contrôle le budget de fonctionnement des écoles sous sa direction, en suivant des normes du ministère de l'Éducation et elle peut prendre toutes sortes d'initiatives concernant ces mêmes écoles, autant dans le domaine administratif que dans le domaine pédagogique.

Pour la question qui nous intéresse, le budget pour le livre et la bibliothèque:

- elle décide s'il y aura des bibliothèques centrales dans les écoles;
- elle décide des budgets, des montants d'argent qui seront dépensés dans chaque école pour la bibliothèque;
- elle peut engager du personnel pour coordonner ou diriger le fonctionnement des bibliothèques dans l'ensemble de ses écoles, ou bien elle peut laisser cette tâche à chaque directeur dans son école;
- elle peut engager du personnel pour diriger la bibliothèque d'une école, si elle trouve de l'argent.

Pédagogie

La commission scolaire, par des interventions directes, peut avoir une grande influence sur ce qui se passe dans les classes, entre autre, sur l'utilisation du livre.

Elle exerce aussi son influence par l'intermédiaire des conseillers pédagogiques ou d'autres fonctionnaires qui émettent des directives ou des guides d'action.

Choix des livres

La commission scolaire peut influencer directement le choix des livres qu'on achète pour les bibliothèques des écoles, c'est-à-dire qu'elle peut centraliser l'achat et confier à un bibliothécaire ou à une autre personne la responsabilité du choix de livres à acheter, et envoyer les livres choisis dans les écoles. Ou bien elle peut laisser le choix au directeur de chaque école, ou opter pour une variation de ces deux formules.

Comment savoir ce qui se passe en pratique?

Afin d'avoir une idée de l'influence qu'exerce effectivement la commission scolaire dans les domaines mentionnés, nous avons décidé de consulter différentes catégories de personnes. Cette consultation a pris diverses formes.

La personne la plus apte à s'occuper du livre et de l'utilisation de la bibliothèque pour la commission scolaire nous a semblé être le conseiller pédagogique en français, quand ce poste existe. Nous avons donc cherché à connaître son comportement, son opinion, son influence. Cette consultation s'est faite au moyen d'un sondage téléphonique systématique qui sera décrit plus loin.

Un autre sondage systématique a été mené au téléphone auprès de 36 directeurs d'écoles élémentaires de commissions scolaires différentes et nous a éclairé sur le sujet. Les détails de ce sondage sont également donnés plus loin.

Des visites personnelles faites dans 20 écoles élémentaires de 11 commissions scolaires différentes nous ont permis d'entrer en contact avec 50 professeurs et directeurs qui ont bien voulu discuter de la question avec nous et nous donner leur opinion. Ces visites nous ont aussi permis d'observer plus directement le comportement des élèves et de certains éducateurs.

Nous avons aussi rencontré d'autres employés de commissions scolaires: directeur général, directeur pédagogique, surtout des conseillers pédagogiques, en tout 16 personnes.

Le résultat de la consultation

Contrôle du budget de fonctionnement des écoles

1° Bibliothèque centrale

Le sondage auprès des directeurs indique que la plupart des écoles élémentaires ont un local convenable qu'ils utilisent comme bibliothèque. Il n'est pas sûr cependant que l'existence de ces bibliothèques vienne de politiques précises de chacune de ces commissions scolaires. Elle vient plutôt d'une situation de fait: une accumulation de livres encouragée par les politiques antérieures du ministère, et une baisse de la population scolaire qui a peu à peu libéré des locaux dans chaque école.

Le détail des aménagements vient peut-être de l'initiative de directeurs, de parents, de professeurs particulièrement intéressés.

En tout cas, si la commission scolaire n'a pas pris l'initiative, elle ne s'est pas opposée à la réalisation de certains projets.

2° Dépenses pour achat de livres

Dans un cas sur quatre, la commission scolaire décide du budget attribué aux livres dans chaque école, en choisissant et en achetant les livres elle-même.

Dans les autres cas, le directeur de chaque école décide lui-même du montant qu'il va dépenser pour la bibliothèque, mais la commission scolaire suggère parfois la proportion du budget qu'il devrait utiliser pour cette fin.

Que la décision se prenne à l'un ou l'autre niveau, le montant moyen dépensé par élève n'est pas très élevé, 75% des directeurs consultés disent avoir dépensé environ $2,00 par élève, par année, pour la bibliothèque: livres, matériel pour la réparation, fiches et autres choses.

Nous avons rencontré des cas où la commission scolaire est intervenue de façon directive pour déterminer le montant à dépenser pour la bibliothèque. Par exemple, une commission scolaire a décrété une hausse de ces dépenses, passant de $1,50 à $3,00 en moyenne par élève.

Dans un autre cas, la commission scolaire fournit aux directeurs d'école une "liste des postes budgétaires" suggérant une répartition des montants à dépenser, par exemple tel montant pour la bibliothèque des élèves.

Ces exemples montrent que les commissions scolaires peuvent intervenir et interviennent parfois pour influencer le budget affecté au livre et à la bibliothèque.

3° Personnel

Le regroupement des petites commissions scolaires a permis aux nouveaux organismes d'engager un directeur général à plein temps, des conseillers pour diverses disciplines, et d'autres professionles spécialisés, ainsi que des professeurs et des directeurs d'école.

L'utilisation de cette capacité d'engager pourrait indiquer l'orientation d'une commission scolaire: les catégories de personnes engagées devraient, vraisemblablement, refléter les objectifs de la commission scolaire. En ce qui concerne les directeurs et les professeurs, nous n'avons pas essayé de tirer des conclusions, mais nous avons trouvé que la plupart des commissions scolaires ont engagé un conseiller pédagogique en français, langue maternelle. Dans quelques cas, il y avait aussi un conseiller pédagogique responsable de l'audiovisuel et des bibliothèques, plus rarement des bibliothèques seules.

La commission scolaire, par ces engagements, reconnaît officiellement sa responsabilité vis-à-vis le type d'enseignement donné dans ses écoles. Le nombre, de même que la sorte de personnes engagées peuvent être vus comme une image concrète des intérêts de la commission scolaire.

Toutes les commissions scolaires ont des conseillers pédagogiques, en français, langue maternelle

Pratiquement, toutes les commissions scolaires, ont parmi leur personnel un conseiller pédagogique en français, langue maternelle. La liste de 130 commissions scolaires ne montre que 5 commissions scolaires où ce poste n'est pas rempli. Cela indique qu'on accorde une certaine importance à la langue maternelle dans toutes les commissions scolaires. Cette question sera étudiée plus en détail dans un autre chapitre.

Quelques commissions scolaires ont un conseiller en charge des bibliothèques

11 des 36 commissions scolaires contactées avaient un conseiller en charge de l'audiovisuel et des bibliothèques, ou dans une couple de cas, des bibliothèques seulement. Cela représente 30% des commissions scolaires.

4 autres avaient un bibliothécaire ou un professeur-bibliothécaire qui coordonnait les bibliothèques des écoles.

4 commissions scolaires avaient un technicien en bibliothèque comme responsable, et une autre avait nommé un des directeurs d'école.

16 commissions scolaires (44%) n'avaient nommé personne responsable des bibliothèques, la tâche étant laissée à chaque directeur, dans son école.

Il se trouve donc que 60% des commissions scolaires n'ont aucun personnel ou ont des bibliotechniciens pour superviser le fonctionnement des bibliothèques des écoles.

Quant aux autres, le personnel engagé n'a pas nécessairement de compétence particulière dans le domaine des bibliothèques.

Presque aucune commission scolaire n'a de personnel dans les bibliothèques de l'école

31 directeurs d'école sur 36 interviewés (tous de commissions scolaires différentes) n'ont rien dit du personnel de la bibliothèque de leur école, donnant ainsi l'impression qu'il n'existe pas de tel personnel dans leur commission scolaire. Ils ont parlé d'un horaire de visites à la bibliothèque de chaque professeur avec sa classe.

Quelques exceptions:

Une commission scolaire avait un bibliothécaire qui, en plus de ses activités à l'échelle de la commission scolaire, dirigeait la bibliothèque d'une école particulière, la plus grande de la commission scolaire, où il avait son bureau. Il était aidé dans son travail par un technicien.

Dans une autre commission scolaire, une école avait un bibliothécaire à temps partiel, mais il n'est pas sûr que tel était le cas dans toutes les écoles.

Dans une autre commission scolaire, des parents bénévoles s'occupaient de la bibliothèque dans une école, avec l'assistance de la secrétaire de l'école.

Dans un autre cas, c'étaient des parents bénévoles aidés des étudiants les plus âgés qui assuraient un service continuel à la bibliothèque d'une école.

Dans une autre école, encore d'une autre commission scolaire différente, une personne non qualifiée, ayant d'autres tâches dans l'école s'occupait de la bibliothèque.

L'influence directe de la commission scolaire sur la qualité de l'enseignement donné dans ses écoles

La commission scolaire peut directement influencer et de plusieurs façons la qualité de l'enseignement donné dans ses écoles. Voici quelques cas:

1. En décidant des politiques pédagogiques aux réunions de la commission scolaire

Théoriquement, la commission scolaire peut, à ses réunions, discuter des sujets d'ordre pédagogique et prendre des décisions dans ce domaine. Il y a parfois quelques discussions. Par exemple, quand les articles de Lysianne Gagnon ont paru, on a sûrement demandé quelques questions, mais ceci ne se présente pas souvent. Quand je mentionne la commission scolaire, ou même les réunions des directeurs d'école, dans la même phrase que "pédagogie", la réaction que je provoque habituellement me donne l'impression que j'associe des éléments qui ont peu de rapports entre eux.

2. <u>En fournissant aux professeurs un programme approprié à leurs besoins</u>

Le programme-cadre de français semble trop vague pour être appliqué directement par les professeurs dans leur classe. Pour cette raison, le ministère de l'Éducation a suggéré qu'un programme institutionnel soit élaboré, adaptant le programme de français aux besoins propres à chaque commission scolaire. La plupart des commissions scolaires ont passé cette commande à leur conseiller pédagogique en français, lui demandant de travailler à un programme institutionnel. D'après notre sondage, le programme institutionnel est l'une des activités principales des conseillers. Quatorze des trente-trois conseillers interrogés (de différentes commissions scolaires) nous ont dit que cette tâche occupait la majeure partie de leur temps. Quinze autres nous ont dit que c'était une de leurs tâches les plus importantes.

L'effort pour fournir aux professeurs un programme clair et précis est donc fait par les commissions scolaires, mais le résultat du travail fait et ses effets sur la lecture et l'utilisation du livre n'est pas très clair.

Quand on leur a demandé s'ils avaient fait quelque chose de spécial dans le domaine du livre et de la lecture, 22 sur 33, soit les 2/3 des conseillers, ont répondu non.

Comme le programme-cadre ne met pas d'accent sur l'encouragement à la lecture ou l'utilisation de la bibliothèque, il est peu probable que les programmes institutionnels le fassent.

3. En donnant une aide technique aux professeurs par l'intermédiaire de personnel spécialisé

Avec le regroupement des petites commissions scolaires, les nouvelles commissions ont les moyens d'engager du personnel spécialisé. La plupart des commissions ont mis à profit ce pouvoir financier accru, et il y a pratiquement partout des conseillers pédagogiques en français. Un des buts en engageant ces conseillers était sûrement d'aider les professeurs, mais en pratique, l'aide individuelle aux professeurs, fait rarement partie de la tâche du conseiller.

Description de la fonction "conseiller pédagogique"

Il y a ordinairement un seul conseiller par commission scolaire

Même si le nombre d'élèves inscrits dans les écoles varie beaucoup d'une commission scolaire à l'autre, la plupart d'entre elles n'ont qu'un seul conseiller pédagogique en français. Il y a des commissions scolaires comme Joutel-Matagami avec moins de 800 élèves, et comme Jérôme LeRoyer avec plus de 17 000 qui ont chacune un conseiller. Le rapport conseiller-professeurs rend impossible la réponse à des besoins individuels.

Sur les 130 commissions scolaires inscrites sur la liste reçue du service des programmes,

5 commissions scolaires n'avaient pas de conseiller en français, langue maternelle
116 commissions scolaires en avaient 1
8 commissions scolaires en avaient 2
1 commission scolaire en avait 12 (C.E.C.M.)

Le conseiller est au service de la commission scolaire

Le conseiller est au service de la commission scolaire et non des professeurs. Il est évident que un conseiller ne peut être d'un grand secours pour 500 professeurs pris individuellement. Même avec 100 professeurs la chose serait difficile.

En engageant un seul conseiller, le plus auquel peut s'attendre la commission scolaire, c'est d'avoir quelqu'un ayant une certaine compétence technique qui puisse la conseiller sur les questions relatives au programme de français, qui lui serve d'intermédiaire pour transmettre aux directeurs d'écoles les décisions prises, et pour accomplir un certain nombre de tâches qui ne touchent pas l'enseignant de très près.

Le conseiller travaille sur le programme institutionnel

Quand j'ai demandé aux conseillers interviewés ce qu'ils faisaient actuellement, 14 sur 33 m'ont dit que leur principale occupation était le programme institutionnel, qui est un effort pour adapter le programme-cadre aux besoins propres à la clientèle de chaque commission scolaire. En pratique, cela signifie discuter le programme avec quelques professeurs et directeurs afin d'en arriver à un programme qui leur agrée. Ce niveau d'activité ne donne pas beaucoup d'occasions de contact avec les professeurs ordinaires et leurs problèmes, et on n'a pas l'impression que le conseiller peut aider aucun professeur individuellement ni d'une façon immédiate.

Le conseiller participe aux journées pédagogiques

15 autres conseillers consultés sur 33 ont parlé de leurs rencontres avec des groupes de professeurs comme leur occupation principale. Par exemple, durant des journées pédagogiques, ils dirigent des ateliers sur des aspects

particuliers de l'enseignement du français, ou expliquent le programme de français. Ceci est un service demandé aux conseillers par la commission scolaire qui désire tirer un profit maximum de ces journées pédagogiques accordées aux professeurs.

Le service des programmes est en contact avec les conseillers

Le service des programmes du ministère de l'Education essaie de transmettre ses messages aussi directement que possible au consommateur. Les agents de développement pédagogique en français, par exemple, essaient d'organiser des rencontres et des ateliers avec tous les conseillers qui veulent bien participer, pour faire partager leurs idées sur la façon dont le français devrait être enseigné. Les conseillers sont parfois réceptifs aux idées qui viennent des représentants du "Ministère". La moitié de ceux qui ont été interrogés ont dit avoir gagné beaucoup de leurs rencontres avec les A.D.P. Un autre 40% ont dit en avoir reçu très peu. Les autres avaient l'impression d'avoir gagné surtout en rencontrant d'autres personnes. Dans tous les cas, c'est un autre exemple d'agents qui veulent utiliser les conseillers pour atteindre leurs objectifs. Les objectifs des conseillers et ceux des personnes qui essaient de les influencer, le Ministère et la Commission scolaire, peuvent n'être pas les mêmes. De plus, le conseiller peut n'avoir pas le pouvoir d'accomplir les tâches que ceux-ci voudraient le voir accomplir, et même de faire faire des choses que lui-même voudrait voir faites.

Les conseillers sont habituellement d'anciens professeurs à l'élémentaire et souvent viennent de la commission scolaire où ils travaillent présentement

22 des conseillers interviewés, (2/3 de l'échantillonnage) travaillaient pour la même commission scolaire où ils ont été engagés comme conseillers.

16 avaient été professeurs à l'élémentaire

3 avaient été directeurs

2 avaient été professeurs au secondaire, mais de la même région

1 venait de la commission scolaire mais avait été A.D.P. un certain temps avant de revenir.

7 avaient été professeurs à l'élémentaire dans d'autres commissions scolaires, ce qui amène un total de 70% (23/33)d'anciens professeurs à l'élémentaire

5 seulement sur 33 (15%) ont parlé d'une expérience autre que celle de l'enseignement:

3 directeurs d'école

2 agents de développement pédagogique

Il est évident que la plupart des personnes qui ont été engagées comme conseillers ne sont pas spécialistes dans le sens qu'on leur reconnaît des qualifications particulières propres pour faire le travail qu'on leur demande de faire.

Le choix des livres achetés pour les bibliothèques des écoles

Même si le budget pour les livres de bibliothèque n'est pas très important, peut-être un millier de dollars par année pour une école de 500 élèves, la façon dont ce budget est dépensé peut avoir un effet important sur l'utilisation de ces livres, sur l'enthousiasme des élèves pour la bibliothèque, et même sur la façon dont les professeurs perçoivent leur statut professionnel.

Un professeur qui choisit le matériel qu'il utilisera dans son travail, y compris les livres, utilisera vraisemblablement ce matériel. Un professeur qui n'est pas consulté au sujet des livres qu'il devra employer dans sa classe, peut avoir l'impression qu'il n'est pas traité comme un professionnel.

Notre sondage auprès de 36 directeurs de 36 commissions scolaires différentes, donne l'impression que la plupart des commissions scolaires laissent chaque directeur décider comment les livres seront choisis. Dans 9 cas, (25%) cependant, le directeur nous a dit que le choix comme l'achat était fait par le personnel de la commission scolaire.

Dans les premiers cas, (75%), la plupart du temps, il semble y avoir un quelconque effort de consultation des professeurs qui est fait.

Des pratiques très différentes en ce qui concerne la manière de choisir les livres, indiquent qu'il y a différentes opinions sur le sujet, et le manque de consultation véritable, dans la plupart des cas, peut être un indice que l'on ne croit pas qu'il soit très pratique de consulter les professeurs d'une façon sérieuse, ou vient peut-être simplement d'un manque d'effort.

Le sondage auprès des conseillers pédagogiques en français

La personne la plus apte à s'occuper du livre et de l'utilisation de la bibliothèque pour la commission scolaire nous a semblé être le conseiller pédagogique en français, quand un tel poste est occupé dans une commission scolaire. Nous avons donc décidé de faire un sondage auprès de ces conseillers pédagogiques pour avoir une idée de ce qu'ils font dans le domaine qui nous intéresse.

A partir d'une liste de 123 conseillers reçue du Service des programmes de la D.G.E.S., nous avons choisi d'une façon systématique un nom sur trois. Nous avons rejoint par téléphone 33 des 41 conseillers choisis, et discuté avec chacun de son travail et en particulier de son action en ce qui concerne le livre et la bibliothèque dans les écoles de sa commission scolaire.

Le questionnaire qui a servi de base à l'interview est reproduit ci-après avec les statistiques des réponses. Ces réponses ont parfois été classées d'après une interprétation personnelle.

Analyse des réponses au questionnaire

En général, il ressort de notre enquête,

1° que même s'il y a des conseillers pédagogiques en français, dans un grand nombre de commissions scolaires, ces conseillers n'ont pas de mandat précis en ce qui concerne le livre et l'utilisation de la bibliothèque.

2° ces conseillers, en majorité, (22 sur 33) disent n'avoir rien fait de particulier en ce qui concerne le livre et la bibliothèque;

3° dans la moitié des cas, il n'y a aucun responsable nommé à la commission scolaire pour l'organisation générale des bibliothèques.

Qui sont les conseillers pédagogiques?

Les deux tiers des conseillers interviewés étaient d'anciens professeurs d'école élémentaire, et la plupart de ceux-ci continuent à travailler pour la commission scolaire où ils ont enseigné.

Comment sont-ils recrutés?

A plus de la moitié, le poste de conseiller a été offert. Dans d'autres cas, l'offre d'emploi avait circulé à l'intérieur de la commission scolaire. Dans le quart des cas seulement, le poste avait été annoncé publiquement.

Comment se compare la réalité avec la description théorique du travail?

Plus d'un tiers des conseillers disent que le travail à faire leur a été présenté par le document contenant une description officielle préparée par le ministère de l'Education. Un autre

tiers avait l'impression qu'ils travailleraient avec les professeurs de français. Un peu moins de 20% disent que les prévisions et la réalité ont été à peu près semblables, c'est-à-dire qu'ils auraient à travailler sur le programme institutionnel. La participation aux journées pédagogiques est une autre des activités importantes qui n'apparaissaient pas sur la description de la tâche.

Autonomie des conseillers

Un bon nombre de conseillers, 20 sur 33, disent décider eux-mêmes de leurs activités, cependant, il nous semble qu'il faut interpréter ces réponses dans le sens d'une répartition de leur horaire plutôt que d'un contenu, car il ne semble pas facultatif dans la plupart des cas de travailler au programme institutionnel ou aux journées pédagogiques.

Support professionnel

Une forme de support professionnel vient des agents de développement pédagogique. Ceux-ci ont convoqué un certain nombre de réunions et de séminaires, pour expliquer et discuter le programme-cadre de français. La réaction des conseillers à cette forme d'aide est partagée: environ la moitié croient que cela a été utile; les autres en sont moins sûrs.

Relations avec les écoles

En pratique, quand un conseiller va dans une école, c'est pour rencontrer un groupe de professeurs, souvent pour participer à une journée pédagogique. Rencontrer des groupes de professeurs, telle a été la réponse donnée trois fois sur quatre quand on leur a demandé de donner un exemple d'intervention dans les écoles.

Plus de la moitié des conseillers disent qu'ils ont proposé de telles interventions eux-mêmes, alors qu'un tiers ont dit avoir été invités par le directeur ou un groupe de professeurs. Ces interventions semblaient avoir une couleur plus ou moins formelle.

Personnel affecté à la coordination des bibliothèques

Une question sur l'engagement du personnel par les commissions scolaires pour coordonner les bibliothèques a montré que presque la moitié n'avaient aucune personne attitrée à cette fonction.

Intervention personnelle du conseiller dans le domaine du livre

A la question concernant une intervention personnelle du conseiller dans les domaines du livre et de la bibliothèque, les deux tiers des conseillers ont répondu qu'ils n'avaient rien fait de spécial. Une comparaison entre les commissions scolaires où il y avait un responsable des bibliothèques et celles où il n'y en avait pas, montre que le conseiller était plus porté à faire des efforts dans ces domaines quand il y avait une personne responsable.

SCHEMA D'ENTREVUE: LE CONSEILLER PEDAGOGIQUE

1. Que faisiez-vous avant d'être conseiller pédagogique?

   a) - professeur d'école élémentaire .....

   b) - professeur d'école secondaire ou de Cegep .....

   c) - professeur d'école élémentaire .....

   d) - autre (A.D.P., etc...) .....

2. Etiez-vous à l'emploi de la même commission scolaire?

   a) oui

   b) non

3. Comment avez-vous d'abord entendu parler de votre poste de C.P.?
   Comment y êtes-vous venu?

   a) - On me l'a proposé .....

   b) - Offre d'emploi interne ....

   c) - Offre d'emploi public .....

   d) - Quelqu'un m'en a parlé .....

4. Comment vous a-t-on décrit le travail que vous auriez à faire comme conseiller pédagogique?

a) aider les enseignants en français .....

b) élaborer le programme institutionnel en français .....

.....

c) les deux .....

d) description du document officiel (voir à la suite du questionnaire)

e) autre .....

5. Quelles sont, en pratique, vos tâches actuelles? Quelle proportion de l'ensemble de votre année de travail passez-vous dans les écoles, et quelle proportion dans des tâches internes à la commission scolaire?

a) surtout du travail individuel avec les enseignants .....

.....

b) surtout du travail avec des groupes d'enseignants (v.g. journées pédagogiques, pour expliquer le programme de français

.....

c) surtout à la commission scolaire pour élaborer le programme institutionnel, etc .....

d) autre .....

6. De qui dépendez-vous pour l'orientation de votre travail et de vos priorités? En pratique, recevez-vous des instructions de quelqu'un d'autre?

a) - oui .....

b) - non .....

7. Quelle est votre opinion sur les diverses formes de support professionnel que vous recevez? (sessions avec les A.D.P., cours ou stages de perfectionnement, documentation, etc...)

a) - très peu utile .....

b) - très utile .....

c) - utile en raison des échanges personnels .....

d) - indécis .....

8. Pouvez-vous donner un exemple d'une intervention que vous avez faite dans une école récemment?

Comment avez-vous été amené à faire cette intervention?

a) - invitation d'un professeur ----------

b) - invitation d'un principal ----------

c) - invitation par un groupe (v.g. journée pédagogique) ----------

d) initiative du conseiller ----------

e) - autre ----------

9. Qu'avez-vous fait durant cette intervention?

a) - travaillé avec un professeur sur un problème soulevé par lui

b) - travaillé ou parlé avec un groupe de professeurs

c) - travaillé ou parlé à un principal ou un groupe de principaux

d) - autre ----------

10. Pourriez-vous me dire s'il y a quelqu'un (conseiller pédagogique ou autre) qui a une responsabilité particulière pour les bibliothèques des écoles de la commission scolaire?

a) - un bibliothécaire ou professeur bibliothécaire

b) - un bibliotechnicien

c) - un des conseillers pédagogiques ou un professeur

d) - aucun responsable

e) - autre

11. Et vous, personnellement, comme conseiller pédagogique, avez-vous fait quelque chose de spécial à la commission scolaire dans le domaine de la bibliothèque et du livre?

SONDAGE AUPRES DES CONSEILLERS PEDAGOGIQUES

été-automne 1975

Statistiques des réponses au questionnaire qui précède

	Nombre	%
1. Occupation précédente		
a) - professeur à l'élémentaire	22	67
b) - professeur au secondaire ou au cegep	5	15
c) - directeur d'école élémentaire	4	12
d) - autre (A.D.P., etc ...)	2	6
	33	100
2. Employeur précédent		
a) - même commission scolaire	22	67
b) - autre commission scolaire ou autre catégorie d'employeur	11	33
	33	100
3. Méthode de recrutement		
a) - contact personnel	18	55
b) - affichage interne	7	21
c) - offre publique	8	24
	33	100

	Nombre	%
4. Description de la tâche avant l'engagement		
a) - aide aux enseignants	11	33
b) - élaboration du programme institutionnel	3	9
c) - les deux	3	9
d) - description du document officiel	12	36
e) - autre	4	12
	33	99
5. Tâches actuelles		
a) - professeurs individuellement	3	9
b) - groupes de professeurs (journées pédagogiques, programme)	15	46
c) - à la commission scolaire, (programme institutionnel)	14	42
d) - autre	1	3
	33	100
5. Orientation du travail		
a) - plutôt dirigé par quelqu'un d'autre	13	39
b) - initiative personnelle	20	61
	33	100
7. Valeur du support professionnel		
a) - très peu utile	13	39
b) - très utile	16	49
c) - utile surtout pour les échanges	3	9
d) - indécis	1	3
	333	100

	Nombre	%
8. Initiative des interventions dans les écoles		
a) - invitation d'un professeur	2	6
b) - invitation d'un directeur	3	9
c) - invitation par un groupe (exemple: journée pédagogique)	8	24
d) - initiative du conseiller	18	55
e) - autre	2	6
	33	100
Sujets touchés		
a) - bibliothèque, lecture, coin de lecture	5	15
b) - objectifs, plan d'étude, évaluation, pré-requis	6	18
c) - journée pédagogique, vague	10	30
d) - rien de spécial	5	15
e) - projets spéciaux comportant des subventions	3	9
f) - autre	4	12
	33	99
9. Forme de l'intervention		
a) - travail avec un professeur	4	12
b) - travail avec un groupe de professeurs	24	73
c) - travail avec un directeur	2	6
d) - autre	3	9
	33	100

	Nombre	%
10. Responsable des bibliothèques à la commission scolaire		
a) - bibliothécaire ou professeur bibliothécaire	5	15
b) - bibliotechnicien	4	12
c) - conseiller pédagogique	7	21
d) - aucun responsable	16	49
e) - autre	1	3
	33	100
11. Action spéciale du conseiller dans le domaine du livre et de la bibliothèque		
a) - aucune	22	67
b) - encouragement général	3	9
c) - coin de lecture	5	15
d) - initiatives importantes	3	9
	33	100

Conseillers pédagogiques interviewés dans le sondage, par région administrative *

Bas St-Laurent	2
Saguenay	2
Québec	7
Trois-Rivières	5
Cantons de l'est	2
Montréal	10
Outaouais	1
Nord-ouest	1
Côte nord et Nouveau-Québec	3
	33

Commissions scolaires d'où sont venues les réponses par nombre d'élèves (statistiques 73-74)

1001 à 2000	4
2001 à 3000	7
3001 à 4000	6
4001 à 5000	7
5001 à 6000	3
6001 à 7000	2
7001 à 8000	0
8001 à 9000	2
9001 et plus	2
	33

* Les conseillers de la C.E.C.M. ont été éliminés dans l'échantillonnage

COPIE DU DOCUMENT OFFICIEL

CONSEILLER PEDAGOGIQUE

Document no 23, du 12 décembre 1972: Les corps professionnels des commissions scolaires et des commissions régionales: La politique administrative et salariale

NATURE DU TRAVAIL

Le conseiller pédagogique est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la commission et de sa clientèle dans une ou plusieurs disciplines; il doit également conseiller les personnes concernées par ces questions.

Attributions caractéristiques

Le conseiller pédagogique se tient au courant des recherches, des changements et des innovations dans le domaine pédagogique, particulièrement en ce qui concerne les programmes et méthodes pédagogiques, les activités complémentaires, les manuels et autres matériels didactiques et l'évaluation du rendement scolaire.

Conformément à la politique établie par la commission, il voit à l'implantation des innovations, sur base expérimentale ou autrement; il fait connaître les exigences de l'évolution dans son milieu et engage le milieu dans un processus continu d'évaluation. Il doit conseiller la commission et les personnes intéressées par ces sujets. Il a un rôle primordial d'animation pédagogique auprès du personnel enseignant de sa (ses) discipline (s).

Il contrôle les résultats de l'application des diverses méthodes et évalue le progrès des élèves principalement en fonction de ces méthodes.

Il peut conseiller en particulier sur l'achat d'équipement et de matériel didactique ainsi que sur l'aménagement des locaux.

Il peut en outre conseiller sur des questions relatives aux programmes de perfectionnement du personnel pédagogique, planifier ces programmes et en évaluer les résultats.

Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée.

L'influence de la direction de l'école

L'influence de la direction de l'école

L'école est le lieu où se donne l'enseignement, et où, en somme, toute loi, tout règlement, toute planification, toute politique du ministère de l'Éducation et de la commission scolaire trouvent un aboutissement. Le directeur de l'école est en contact avec les élèves qui font l'apprentissage, les professeurs qui donnent l'enseignement, les parents qui s'intéressent aux progrès de leurs enfants. Il est aussi en contact avec les fonctionnaires de sa commission scolaire, et il doit se soumettre aux normes et directives du ministère de l'Éducation telles qu'interprétées par cette commission scolaire.

L'influence de la direction de l'école peut donc être assez importante, et il nous a semblé opportun d'examiner cette influence sur les activités qui nous intéressent: l'utilisation du livre et de la bibliothèque. Les données recueillies auprès de 36 directeurs d'écoles élémentaires de différentes commissions scolaires, au cours d'un sondage téléphonique s'ajoutent à plusieurs autres témoignages reçus lors de rencontres personnelles.

Nous avons regroupé ces données en quatre paragraphes: budget, choix des livres, pédagogie, fonctionnement de la bibliothèque.

Le questionnaire du sondage, les statistiques des réponses et une brève analyse de ces réponses se trouvent en annexe à la fin de ce rapport.

Le budget

C'est le directeur qui dépense le budget et décide comment sera réparti ce budget. Parfois, la commission scolaire décide elle-même de cette répartition, mais, de plus en plus cette responsabilité est laissée au directeur de l'école. En pratique, son pouvoir de décision n'est pas très grand, car il y a beaucoup de dépenses fixes qu'il ne peut changer, et d'autres chapitres où une tradition établie a le même effet: le poste "livres de bibliothèque", par exemple, n'est pas très élevé et il a tendance à rester bas.

D'après le sondage, 75% des directeurs ont dépensé l'an dernier $2,50 ou moins par élève pour les livres de bibliothèque.

Parmi les directeurs que j'ai rencontrés personnellement, deux ont admis n'avoir rien dépensé à cette fin. Par ailleurs, dans une autre commission scolaire, la question du livre de bibliothèque avait été discutée à une réunion régulière des directeurs d'école, et il avait été suggéré que le budget de chaque école pour l'achat de livres soit doublé. Ce qui a été fait.

Dans une autre commission scolaire visitée, une liste détaillée des postes budgétaires distribuée par la commission scolaire indiquait entre autres aux directeurs la proportion du budget par élève à être affectée aux livres de bibliothèque.

L'influence de la direction sur le budget se manifeste donc de diverses façons et à des degrés divers.

Le choix des livres

Dans quelques commissions scolaires, le choix des livres de bibliothèque à acheter est centralisé, mais dans la plupart des cas, le directeur est appelé à préparer la commande lui-même. Il peut alors consulter ses professeurs d'une façon ou d'une autre.

30% des directeurs nous ont dit s'occuper eux-mêmes de l'achat des livres ou désigner quelqu'un pour le faire, Si on ajoute à ce nombre les 25% où l'achat est fait directement par la commission scolaire, sans grande consultation, il reste 45% des cas où les professeurs sont invités à participer à cette opération.

Les exemples de consultation cités se résument en deux pratiques: quelques professeurs font "un tour" dans une librairie, une demie-journée, et font un choix; des listes sont distribuées aux professeurs et on leur demande de cocher les titres qu'ils préfèrent.

En résumé, pas de consultation ou une consultation qui n'assure pas un choix sérieux.

La pédagogie

Le directeur de l'école peut avoir une influence sur le comportement de ses professeurs relativement au livre et à la bibliothèque, tout comme sur les autres aspects de la pédagogie. Il peut encourager les professeurs à s'impliquer dans le choix des livres, à progresser dans la connaissance de la littérature pour enfants, à prendre des initiatives dans l'utilisation des livres et de la bibliothèque. Son attitude générale vis-à-vis ces questions peut modifier celle de ses collaborateurs.

Le directeur, par exemple, peut stimuler la discussion sur l'enseignement du français, et par conséquent de la lecture et de l'entraînement à lire des ouvrages complets. Il peut le faire en général, et il peut le faire en mettant ces sujets à l'ordre du jour des journées pédagogiques qui se tiennent régulièrement, et dont il peut décider du programme. Si l'on considère les résultats du sondage, ces sujets ont occupé peu de temps dans les horaires de ces journées l'an dernier (voir Sondage en annexe).

Le directeur peut proposer ou encourager certaines activités déterminées, comme l'exploitation d'un coin de lecture tel que suggéré par Denyse Bourneuf.

Les réponses hésitantes ou vagues recueillies au cours du sondage chez les directeurs, lorsqu'on leur a demandé de décrire le travail d'un bon professeur dans ce domaine, nous ont laissé des doutes sur le fait que ces questions soient au premier rang de leurs préoccupations. Si on a tant de difficultés à citer des exemples, c'est sans doute qu'on manque de contact avec le travail des professeurs, soit par défaut d'intérêt, ou par principe de non-intervention. Dans l'un ou l'autre cas, l'influence ne peut être grande.

Les exemples plus précis cités par les autres (un peu moins de la moitié des directeurs) ne touchaient pas directement la lecture, mais plutôt des activités connexes, (audiovisuel , arts plastiques), et témoignaient d'un manque d'opinion claire sur ce que peut être un bon professeur dans le domaine de l'utilisation du livre et de la bibliothèque.

Par ailleurs, j'ai demandé à un certain nombre de directeurs que j'ai rencontré personnellement, quelle serait leur position si un professeur demandait l'autorisation de mettre de côté le programme de lecture en usage, et de baser son enseignement sur des livres qu'il choisirait lui-même. La première réaction était généralement négative, avec parfois un commentaire indiquant clairement le manque de confiance dans l'aptitude du professeur à construire lui-même son propre cours et à l'enseigner avec succès.

L'intérêt porté à ces questions peut aussi se manifester par le recours aux services offerts par la commission scolaire, en particulier ceux des conseillers pédagogiques.

La plupart des directeurs interrogés au téléphone disent avoir ce qu'ils veulent de la commission scolaire, mais 22% disent avoir peu de relations avec le conseiller pédagogique en français. Un autre 14% disent n'avoir de relations avec ceux-ci que pour l'animation de journées pédagogiques où ils sont invités pour expliquer certains points particuliers. 42% des directeurs ont expliqué que leurs relations avec le conseiller pédagogique consistaient soit à aider, soit à participer à l'élaboration où à l'implantation du programme institutionnel. Ceci nous apparaît comme une aide apportée à la commission scolaire plutôt que l'inverse.

Au cours de mes visites, j'ai eu l'impression en parlant avec des directeurs d'école, que les relations avec les conseillers pédagogiques étaient souvent assez formelles. Quelques-uns m'ont dit que les conseillers ne devaient venir que sur invitation. D'autres, qu'ils ne voulaient pas recevoir d'avis ou de suggestions sauf quand ils en demandaient. Un des directeurs m'a décrit son mode de consultation avec le conseiller: si un professeur a un problème exigeant l'avis du conseiller, le directeur rencontre le conseiller et discute le problème exposé par son professeur, et quand il a reçu un éclaircissement, il rencontre le professeur et lui transmet l'avis reçu...

Le fonctionnement de la bibliothèque

Comment fonctionne la bibliothèque dans une école élémentaire? Nous avons demandé à 36 directeurs de 36 commissions scolaires de décrire comment les choses se passent dans leur école. Nous avons également visité un certain nombre d'écoles de 12 autres commissions scolaires.

Locaux et aménagements

Le directeur d'école peut décider si oui ou non il y aura une bibliothèque centrale, ou des bibliothèques dans les classes, ou si l'on adoptera les deux formules. Il peut avoir une influence sur l'importance qui sera accordée à ces mêmes bibliothèques, tant pour la surface occupée que pour le fonctionnement.

La formule la plus généralisée semble être celle d'une bibliothèque centrale avec des bibliothèques de classe chez les plus jeunes, et parfois même au second cycle. Les écoles que j'ai vues avec bibliothèques de classe seulement, n'avaient adopté cette formule que parce qu'il n'y avait pas de place pour une bibliothèque centrale.

Il est difficile d'affirmer que s'il y a des bibliothèques centrales, c'est toujours le résultat des efforts du dernier directeur. La chose est peut-être devenue nécessaire à

cause d'une accumulation de livres dans les écoles, fruit d'une politique d'encouragement du ministère de l'Education depuis quelques années.

Une autre raison qui peut avoir permis la généralisation des bibliothèques centrales, peut être le fait que la population scolaire décroît, ce qui laisse des salles de classe vacantes, comme il a été dit ailleurs dans ce rapport.

Telle disposition particulière de la bibliothèque cependant, peut être attribuée aux efforts du directeur. Une école que j'ai visitée, par exemple, a transformé, en quelques années, un cabanon avec quelques livres en une bibliothèque grande comme une salle de classe, et plus récemment a même ajouté une deuxième salle à la première. Le directeur actuel prend à son compte le plus récent changement. Dans une autre école, des parents avaient construit eux-mêmes les rayons et les autres meubles. Encore ici, le directeur pouvait, en grande partie, s'attribuer le crédit de cette réalisation.

Le personnel

Dans la plupart des écoles, il n'y a aucun personnel. 80% des directeurs à qui j'ai parlé au téléphone m'ont dit que leur bibliothèque fonctionnait sans personnel. Ce sont en fait les professeurs qui, à tour de rôle, en visitant la bibliothèque avec leurs élèves font office de bibliothécaire.

Dans les écoles, où il y a un quelconque personnel, ordinairement des parents bénévoles, le professeur continue à accompagner ses élèves pendant une période affectée à cette activité. On considère sans doute qu'il n'appartient pas aux parents de maintenir la discipline dans la bibliothèque.

Dans de rares cas, il y avait un bibliothécaire professionnel.

Quelques directeurs essaient d'améliorer la situation. J'ai, par exemple, visité une école où le directeur a encouragé les parents et les professeurs à étudier et à discuter la question du personnel pour la bibliothèque, et il en est résulté un mémoire présenté à la commission scolaire suggérant d'engager un certain personnel sur une base expérimentale. C'est une école où les parents s'occupent de la bibliothèque et où la coordonnatrice s'occupe bénévolement de ce travail depuis au moins six ans.

J'ai demandé à plusieurs directeurs de donner leur opinion sur la question du personnel de bibliothèque. Tous étaient prêts à accepter de l'aide. Quel type de personnel? Bibliothécaire professionnel? oui, ce serait bien. Un professeur-bibliothécaire? oui ce serait très bien. Un technicien en bibliothèque? Ce serait acceptable aussi. Même les parents bénévoles leur semblaient une solution à considérer. Ils souhaitaient du personnel à tout prix, n'importe quelle sorte de personnel.

Utilisation de la bibliothèque

Dans 80% des cas, il existe un système de visites par classe, le professeur amenant ses élèves à la bibliothèque une fois par semaine et y demeurant 30 à 45 minutes, le temps de choisir des livres.

Cette formule de bibliothèque fermée à clef sauf pour les visites de groupes, n'est sûrement pas la façon idéale d'exploiter une bibliothèque scolaire. Le directeur n'a guère d'alternative, à cause de l'absence de personnel permanent. Certains, cependant, ont réussi à trouver des solutions qui permettent une fréquentation moins formelle et qui ressemble davantage aux habitudes qu'on voudrait voir prendre par les enfants. Ces solutions vont de la porte toujours ouverte sans surveillance assidue, à la présence continuelle d'une bibliothécaire professionnelle qui donne pratiquement des cours de littérature aux enfants à toutes les heures du jour.

La conception que se fait le directeur de la discipline générale contribue à influencer la fréquentation de la bibliothèque dans son école tout comme son opinion sur les livres.

Quand j'ai demandé à chaque directeur ce qu'il avait fait l'an passé de spécial dans le domaine des bibliothèques à son école, environ la moitié ont dit n'avoir rien fait de spécial ou ont répondu de façon vague. Un autre groupe de 40% ont dit encourager l'utilisation de la bibliothèque en s'occupant de l'aménagement des locaux,quelques autres ont cité des activités précises, concernant l'utilisation proprement dite.

Relation entre le budget et l'importance accordée au livre

Si l'on considère le budget total de fonctionnement d'une école élémentaire, le budget pour l'achat de livres, même avec la réparation des livres comprise, est relativement petit, soit environ $2.00 par élève.

Si le directeur d'une école dépense son énergie et son temps un peu en fonction de la somme d'argent à dépenser, il donnera très peu de temps à la bibliothèque, et en pratique, c'est ce qui arrive. Y aurait-il là un cercle vicieux? Le peu d'importance accordée à la bibliothèque expliquerait-il le peu d'importance du budget qu'on y consacre?

Dans le cas d'une école nouvelle où il y a un budget assez important pour monter une bibliothèque, le directeur est obligé de donner une attention plus grande à la bibliothèque. Dans le cas où il y a un professeur-bibliothécaire, ou un bibliothécaire qui s'occupe de la bibliothèque, là aussi le directeur est disposé à donner plus de considération à la bibliothèque dans sa planification.

Dans toute organisation publique ou dans l'entreprise privée, il y a certaines activités clés qui ne coûtent pas cher. Dans une école, c'est peut-être la bibliothèque ou les

dépenses pour le livre et pour l'utilisation du livre. Si on avait une comptabilité qui groupait sous un seul item tous les aspects de la lecture et de l'utilisation du livre, incluant la bibliothèque, le personnel s'il y a lieu, l'enseignement de la lecture, le temps des professeurs consacré aux visites à la bibliothèque, exprimé en salaires, et les autres occasions où on utilise le livre, tout cela donc comptabilisé sous un seul item, il deviendrait plus évident que le livre est important financièrement, et le directeur comme la commission scolaire seraient plus disposés à lui accorder une plus grande attention.

Le sondage auprès des directeurs d'école

Pour obtenir certaines informations concernant les bibliothèques et l'influence du directeur d'école sur l'utilisation du livre, j'ai rejoint par téléphone 36 directeurs d'école élémentaire. Chacun de ces directeurs appartenait à une commission scolaire différente, et avait été choisi à partir de la même liste qui avait servi à établir l'échantillonnage des conseillers pédagogiques interrogés. *

Le questionnaire est reproduit à la page 109 avec les statistiques des réponses. Voici une analyse des résultats:

Il y a des bibliothèques

Dans presque toutes les écoles administrées par ces directeurs, il y a des locaux convenables affectés à la bibliothèque. 30 directeurs sur 36 m'ont dit qu'ils ont un local assez grand pour accueillir une classe ou plus. Cette constatation concorde avec ce qui a été trouvé lors d'une autre enquête faite dans la région de Montréal, en 1974 (Etude de l'utilisation des documents écrits et audiovisuels dans vingt écoles élémentaires de la région montréalaise, Michaud et Sirkis)

* Pour chaque personne choisie pour le sondage des conseillers pédagogiques, j'ai choisi dans le répertoire des organismes d'enseignement la première école ayant la même adresse que le conseiller pédagogique. 36 directeurs sur 41 ont été rejoints.

Les bibliothèques fonctionnent d'après un horaire de visites

Le modèle le plus fréquent de fonctionnement de la bibliothèque est celui des visites hebdomadaires de chaque classe avec son professeur, pendant une demi-heure ou trois-quarts d'heure. En pratique, on a le temps de feuilleter quelques pages et de sortir un livre ou deux. Cela ressemble à la situation trouvée dans l'étude citée précédemment.

C'est un modèle de fonctionnement que tout le monde déplore. Il ne donne pas la possibilité d'utiliser la bibliothèque pour étudier ou travailler. Cette façon de procéder est due à l'absence de personnel qui assure au moins une présence à la bibliothèque durant les heures d'école.

Les livres de bibliothèque ne coûtent pas cher à l'école

Les dépenses annuelles pour des livres de bibliothèque ne sont pas élevées. Les directeurs nous ont donné des estimés de dépenses:

$01.50 et moins	25%
$01.50 à $02.50	50%
$02.51 et plus	25%

Ces dépenses incluent d'autres choses que les livres d'enfants: fiches, matériel de réparation, livres de référence pour les professeurs, etc...

Avec le coût actuel des livres, une école de 500 élèves pourrait arriver à un total de 200 livres environ. Si on achète une série encyclopédique, il n'y a pas beaucoup d'argent pour d'autres livres.

Le choix des livres ne semble pas tenir compte de besoins très spécifiques

Le choix des livres qui, dans 75% des cas était confié à l'école même, n'est pas fait d'une façon très étudiée ni très planifiee.

Dans 30% des cas, le directeur s'occupe de cette tâche lui-même, ou la confie à quelqu'un. (un directeur m'a dit que c'est un libraire qui le fait pour lui).

Dans d'autres cas, il y a des efforts de consultation, mais rarement d'une façon très systématique. Envoyer deux ou trois professeurs à une librairie un après-midi ne constitue pas une enquête scientifique; cocher un titre sur une liste, non plus.

Les directeurs d'écoles ne bénéficient pas beaucoup de l'aide du personnel spécialisé de la commission scolaire

Le regroupement des petites commissions scolaires a permis l'engagement de personnel spécialisé à l'échelle de la commission scolaire, de même que l'organisation de certains services. Nous avons demandé à chaque directeur de donner un exemple de sa collaboration avec le spécialiste en français de sa commission scolaire:

- 15 sur 36 ont parlé du travail du programme institutionnel. Cette collaboration avait probablement été demandée par le conseiller pour mieux connaître les besoins du milieu.
- 5 sur 36 ont parlé des journées pédagogiques.
- 8 ont dit avoir peu de relations avec le conseiller. Fort peu ont mentionné la bibliothèque ou les livres de lecture.

Un indice de l'intérêt porté au livre et à la bibliothèque

Depuis quelques années les professeurs sont libérés des cours à donner un certain nombre de jours pendant l'année scolaire, afin de pouvoir se réunir en journées pédagogiques. Nous avons pensé que l'utilisation de ces journées pédagogiques donnerait des indices de l'intérêt de la direction de l'école pour certains aspects de la pédagogie.

A chaque directeur il a été demandé de décrire les sujets traités dans ces journées, à son école.

Dans 26 cas sur 36, le livre, la lecture et la bibliothèque occupaient très peu de temps dans ces journées :

- 2 ou 3 heures ou moins, dans l'année.

Dans 6 autres cas, il n'y avait aucun temps mentionné.

Les journées pédagogiques semblent être utilisées de façons très diverses, depuis des réunions générales destinées à passer des messages de la commission scolaire, jusqu'aux rencontres individuelles entre professeurs et parents.

La journée pédagogique et son utilisation serait une étude intéressante à faire.

L'influence du directeur sur la pédagogie de ses professeurs

Nous avons pensé qu'un indice de l'influence des directeurs d'école sur la pédagogie, en particulier dans le domaine de la lecture, nous serait fourni par des exemples qu'ils nous apporteraient d'une bonne utilisation du livre et de la bibliothèque par des professeurs qu'ils considèrent comme les meilleurs en ce domaine.

Presque la moitié des directeurs interrogés ne sont pas parvenus à donner un exemple. Pour 14 sur 36, les éloges allaient aux professeurs qui intégraient d'autres activités à la lecture: arts plastiques, audiovisuel, etc...

Du bon travail, en lecture, semblait signifier des efforts supplémentaires dans des activités connexes.

Dans les premiers cas, les réponses dénotent une connaissance vague du travail des professeurs, ou une difficulté à définir spontanément du bon travail avec des livres.

Dans ces conditions, on est tenté de conclure que l'influence ne peut pas être grande.

Dans l'autre groupe les réponses des directeurs suggèrent que pour faire du travail remarquable en lecture, il faut sortir du programme même, et prendre des initiatives. Ces directeurs semblent approuver et appuyer de pareilles initiatives.

Les interveutions du directeur dans le domaine de la bibliothèque

J'ai demandé à chaque directeur de dire s'il avait fait quelque chose personnellement dans le domaine de la bibliothèque ou du livre.

- 17 sur 36 ont dit qu'ils n'avaient rien fait de spécial ou donné une réponse vague
- 14 autres ont donné comme exemple d'initiative personnelle dans l'encouragement à l'utilisation de la bibliothèque, leur rôle dans l'aménagement de la bibliothèque, et leur appui aux "coins de lecture".

Les initiatives extraordinaires étaient rares.

Tout le monde semble appuyer la lecture et la bibliothèque, mais il semble bien difficile d'accomplir des actions concertées et efficaces dans ce domaine.

Schéma d'entrevue: directeurs d'école

Note: Les catégories de réponses prévues n'ont pas été suggérées mais représentent mon interprétation des réponses

1. Quel montant d'argent avez-vous dépensé cette année pour des livres de bibliothèque? (par élève)

   a) de $0,00 à $1,00
   b) de $1,01 à $1,50
   c) de $1,51 à $2,00
   d) de $2,01 à $2,50
   e) de $2,51 à $3,00
   f) de $3,01 à $4,00
   g) $6.00 et plus

2. Comment se fait le choix de livres qu'on achète à votre école pour la bibliothèque?

   a) un bibliothécaire au niveau de la commission scolaire décide quoi acheter

   b) le directeur nomme quelqu'un de l'extérieur, comme un libraire pour faire le choix, ou fait ce choix lui-même

   c) des professeurs font un tour chez un libraire pour choisir, ou le libraire est invité à venir

   d) les parents bénévoles ou l'un d'eux décident, (en consultant des professeurs)

   e) on passe des listes ou des catalogues et les professeurs cochent leurs choix.

3. Pourriez-vous décrire sommairement le fonctionnement de la bibliothèque de votre école? Premièrement les locaux:

a) bibliothèques de classes seulement

b) pas de bibliothèque assez grande pour accueillir une classe

c) une bibliothèque assez grande pour accueillir une classe

d) une bibliothèque assez grande pour deux classes ou plus

e) autre

4. Comment fonctionne la bibliothèque en terme de personnel?

a) bibliothèque de classe ou bibliothèque avec un horaire de visite - une classe à la fois avec le professeur

b) bibliothèque avec bibliothécaire

c) bibliothèque avec parents bénévoles

d) autre personnel (commis, secrétaire, etc...)

e) autre

5. Est-ce que vous pouvez me donner une idée des sujets traités à chacune de vos journées pédagogiques cette année?

a) aucune activité qui touche le livre, la bibliothèque, la lecture

b) très peu d'activités connexes au livre, etc... (deux journées au moins)

c) nombre moyen d'activités liées au livre, etc... (trois journées ou plus)

d) beaucoup d'activités (trois journées ou plus en plus d'une activité très spéciale)

e) autre

6. Est-ce que vous pourriez parler de vos relations avec les conseillers pédagogiques en français langue maternelle? Qu'est-ce que vous avez fait ensemble?

a) élaboration ou implantation d'un programme institutionnel

b) surtout des projets d'animation des journées pédagogiques

c) projets d'animation qui semblent répondre aux préoccupations des professeurs face à des problèmes pratiques

d) peu de relation avec le conseiller

7. Meilleur cas d'utilisation du livre et de la bibliothèque par un professeur

a) coin de lecture

b) activités autres que la lecture, arts, audiovisuel, etc...

c) programme de lecture (fiches)

d) difficulté d'exprimer un cas

e) autre

8. Et vous, personnellement, comme directeur, avez-vous fait quelque chose de spécial à votre école dans le domaine du livre et de la bibliothèque?

a) non ou vague

b) encouragement moyen (exemple précis)

c) animation au-dessous de la moyenne

d) autre

SONDAGE AUPRES DES DIRECTEURS D'ECOLE

été-automne 1975

Statistiques des réponses au questionnaire qui précède

1. Dépenses pour les bibliothèques:
(par élève, en 1974-1975)

	nombre	%
a) de $0. à $1.00	1	3,0
b) de $1.01 à $1.50	8	22,0
c) de $1.51 à $2.00	12	33,0
d) de $2.01 à $2.50	6	17,0
e) de $2.51 à $3.00	2	6,0
f) de $3.01 à $4.00	4	11,0
g) $4.01 et plus	3	8,0
	36	100,0

2. Achat des livres:

a) La commission scolaire s'en occupe	9	25,0
b) Le directeur ou son délégué	11	31,0
c) Les professeurs font un tour à la librairie	7	19,0
d) Les parents bénévoles	1	3,0
e) Liste de titres cochée	8	22,0
	36	100,0

3. Local de bibliothèque:

	Nombre	%
a) Bibliothèques de classes	4	11,0
b) Pas de bibliothèque convenable	1	3,0
c) Peut recevoir une classe	18	50,0
d) Peut recevoir deux classes	12	33,0
e) Autre	1	3,0
	36	100,0

4. Fonctionnement de la bibliothèque

a) Horaire de visites(classe et professeur)	30	83,0
b) Bibliothécaire à temps plein	1	3,0
c) Parents bénévoles	1	3,0
d) Secrétaire ou autre	2	5,0
e) Autre	2	6,0
	36	100,0

5. Journées pédagogiques:

a) Aucun temps consacré à la bibliothèque	6	17,0
b) Peu de temps (2 ou 3 heures)	26	72,0
c) Un temps important	3	8,0
d) Autre	1	3,0
	36	100,0

6. Collaboration avec le Conseiller pédagogique

	Nombre	%
a) Elaboration ou implantation du programme institutionnel	15	42,0
b) Animation de journées pédagogiques	5	14,0
c) Besoins des professeurs	7	19,0
d) Peu de relations	8	22,0
e) Autre (pas de Conseiller)	1	3,0
	36	100,0

7. Meilleur cas d'utilisation du livre et de la bibliothèque par un professeur

a) Coin de lecture	1	3,0
b) Activités autres que la lecture, arts, audiovisuel, etc...	14	39,0
c) Programmes de lecture (fiches)	3	8,0
d) Difficulté d'exprimer un cas	17	47,0
e) Autre	1	3,0
	36	100,0

8. Activité spéciale du directeur dans le domaine du livre et de la bibliothèque

	nombre	%
a) Aucune ou vague	17	47,0
b) Encourage l'utilisation (s'occupe d'aménagement de locaux)	14	39,0
c) Animation supérieure	4	11,0
d) Autre	1	3,0
	36	100,0

Directeurs d'écoles élémentaires consultés par téléphone, par région administrative

Bas St-Laurent	3
Saguenay	2
Québec	8
Trois-Rivières	5
Cantons de l'est	1
Montréal	10
Outaouais	1
Nord-ouest	3
Côte Nord et Nouveau-Québec	3
	36

Directeurs consultés, par nombre d'élèves dans leur école (répertoire 72-73)

101 à 200	2
201 à 300	4
301 à 400	12
401 à 500	7
501 à 600	5
601 à 700	1
701 à 800	2
801 à 900	2
901 à 1000	1
	36

Le professeur

Le professeur

L'encadrement de l'activité "lecture" a été étudié jusqu'à maintenant à divers niveaux administratifs: ministère, commission scolaire, direction d'école. On peut se demander maintenant comment se situe le professeur lui-même face à cette activité, ou pour mieux dire, à cet apprentissage.

Le professeur est sans doute tributaire de tout cet environnement, mais il reste qu'il a une volonté propre, une expérience de vie, un bagage de connaissances, une personnalité à lui, des principes pédagogiques, pour ne pas dire des convictions, et qu'il exerce indiscutablement une influence importante sur les enfants pris individuellement.

Il convient donc d'examiner certains éléments de son attitude ou de son comportement vis-à-vis l'entraînement à la lecture de livres. On peut se demander:

premièrement, comment il voit l'enseignement du français et de la lecture en particulier;

deuxièmement, quelles difficultés il voit dans son enseignement en général, et surtout dans l'enseignement du français et de la lecture;

troisièmement, quelle perception il a de lui-même comme professionnel.

Comment le professeur voit-il la tâche d'enseigner le français et la lecture?

Le professeur semble croire que l'enseignement du français est très important et il est d'accord avec le ministère de l'éducation sur le fait que l'enseignement du français et celui de l'arithmétique à l'élémentaire sont prioritaires. Une étude faite en 1969 par Rodrigue Johnson et Pierre Dandurand chez les professeurs à l'élémentaire de la C.E.C.M. et intitulée "Evaluation de leur tâche et leur situation de travail" a montré que les professeurs titulaires considèrent l'enseignement du français et des mathématiques comme leur tâche propre, alors qu'ils suggèrent que d'autres matières soient enseignées par des spécialistes. C'est donc qu'ils voient le français comme prioritaire.

Mais pour la lecture de livres, l'opinion est moins connue. On présume que tous les professeurs conviennent que la lecture doit être enseignée à l'école élémentaire. Il existe des méthodes de lecture, et tout enfant dans le système scolaire québécois est soumis à l'apprentissage de la lecture et de la langue, dans un cours de lecture qui utilise l'une ou l'autre de ces méthodes. Les professeurs approuvent cette pratique, et en 1re et 2e années s'occupent surtout de faire apprendre la technique de lecture à leurs élèves.

Les méthodes de lecture cependant, ne se basent pas sur la lecture des livres et les professeurs ne s'occupent pas sérieusement du livre qu'on pourrait appeler récréatif, parce qu'il ne fait pas partie du cours. C'est ainsi que plusieurs élèves arrivent à la fin de l'élémentaire sans avoir jamais lu un livre au complet.

Les professeurs veulent que les élèves lisent les livres prescrits par le programme, par exemple les manuels d'histoire, de géographie, etc. D'ailleurs, tout notre système d'éducation est basé sur la lecture, même à l'élémentaire. On apprend des choses dans des livres, et cela pour toutes les matières. Mais même si les professeurs insistent pour qu'on lise les manuels, ces manuels sont enseignés une page à la fois, et ce n'est pas une grande réalisation dans le domaine de la lecture que d'avoir lu une page par jour.

Le professeur est d'avis que ses élèves doivent fréquenter la bibliothèque et en sortir des livres

Là où il y a une bibliothèque centrale la pratique est d'amener sa classe une fois par semaine, pour chercher un livre ou des livres et faire un peu de lecture pendant une période de 30 à 45 minutes. Mais cette fréquentation de la bibliothèque ne garantit pas la lecture. De plus, il est plutôt rare que le professeur essaie de contrôler la lecture de ses élèves, même par des fiches qui demandent à l'élève de résumer brièvement sa lecture.

Il est encore plus rare que le contrôle de la lecture de livres de bibliothèque se fasse en discutant avec l'élève d'un livre lu et par l'élève et par le professeur.

En résumé, l'élève fréquente la bibliothèque avec l'appui du professeur qui considère que c'est une bonne chose et que ça fait partie de sa tâche d'encourager ainsi l'élève à y aller, mais le contrôle n'est pas fait . Il n'est pas fait parce qu'il est difficile, et parce que le professeur ne connaît pas le livre d'enfants.

Le professeur se voit comme très occupé

Le professeur voit sa tâche comme une tâche assez lourde: il a beaucoup de choses à faire et un programme assez chargé à couvrir. C'est sans doute une vision assez juste, mais on en conclut parfois qu'avec toutes ces choses à faire la lecture de livres de bibliothèque peut attendre. Il y a beaucoup d'autres choses qui pressent plus que de lire pour son plaisir ou comme loisir. Le résultat de cette attitude c'est que la lecture des livres de bibliothèque est vraiment en souffrance.

Le professeur considère que la connaissance de la littérature enfantine ne fait pas partie de sa tâche

Le professeur veut encourager la lecture des livres de bibliothèque, mais il ne connaît pas ces livres. Des études faites aux Etats-Unis, constatent que les professeurs lisent très peu. On peut croire que la situation au Canada et au Québec n'est pas très différente. Une étude a montré que les professeurs de l'élémentaire lisaient en moyenne un livre par année, un livre d'enfant qu'ils n'avaient pas lu avant.

J'ai rencontré des professeurs qui m'ont dit carrément que ça ne fait pas partie de leur tâche, qu'ils ne le font pas et que ce n'est pas grave. Là où il y a du personnel à la bibliothèque, ils disent que c'est au bibliothécaire de connaître ces livres ou à la personne en charge de la bibliothèque, et non au professeur. Il est vrai qu'il y a un grand nombre de livres et qu'il est impossible de les connaître tous, même à un niveau donné. Mais, si l'encouragement à la lecture fait partie de la tâche, comment s'en acquitter si on ne connaît pas les livres? On ne peut discuter intelligemment d'un livre avec un enfant sans l'avoir lu.

Les difficultés de la tâche de faire lire ses élèves

Parvenir à faire lire les élèves semble au professeur une tâche remplie de difficultés et ces difficultés, telles qu'il les voit, l'empêchent de faire ce travail comme il le faudrait. D'abord, il dit qu'il n'y a pas de temps pour cela. Il est vrai qu'il y a beaucoup à faire dans une journée d'école, et si on n'a pas le temps requis, impossible de lire. Le temps est un préalable, et on ne peut faire quoi que ce soit si on n'a pas le temps. Il se peut que ce ne soit pas seulement le temps de classe qui manque, mais le temps de préparer des leçons ou des projets de lecture. Et si on ne sait pas quoi faire, la chose est encore plus difficile et prend encore plus de temps.

Une deuxième difficulté, c'est que ce travail semble compliqué, et qu'on ne sait pas trop comment faire. Les directeurs avec qui j'ai parlé avaient eux-mêmes de grandes difficultés à trouver des exemples d'un comportement qu'ils considéraient excellent dans le domaine de l'enseignement de la lecture et du français en général.

Les professeurs voient peut-être dans le grand choix de livres possible une difficulté supplémentaire. Il est difficile d'inciter à la lecture si on ne connaît pas les livres: on peut suggérer des livres qu'on connaît, mais il est un peu gênant de recommander des livres qu'on ne connaît pas. La collaboration des autres enfants pour stimuler la lecture et même la contrôler, telle que suggérée dans une autre partie du rapport serait ici à considérer.

Une troisième difficulté vue par les professeurs est justement la difficulté de contrôle. Ils ne semblent pas avoir le temps en classe pour faire de l'enseignement avec des livres, et le contrôle des choses qui se font à l'extérieur est plus difficile. On peut suggérer des lectures, on peut inciter les élèves à sortir des livres, on peut stimuler la lecture, mais s'assurer que la lecture est faite, et savoir quel profit on a tiré de cette lecture est beaucoup plus difficile. Les premiers essais de contrôle devraient sans doute couvrir des lectures faites en classe, ce serait une façon de diviser la difficulté.

Une quatrième difficulté vue par le professeur c'est qu'il n'y a pas de matériel. On veut sans doute dire qu'il n'y a pas de matériel à son goût, et ceci revient souvent à dire que ce n'est pas du matériel qu'on a choisi. Cela est peut-être vrai pour la bibliothèque centrale de l'école, où on ne trouve pas les choses qu'on veut, et encore plus vrai pour la bibliothèque de classe où la sélection est encore plus petite. Ce sont peut-être là des prétextes, ou des rationalisations, mais une solution à ce problème serait peut-être une véritable consultation, c'est-à-dire la participation des professeurs au choix des livres qu'on achète, et même un budget personnel à chaque professeur pour acheter les livres qu'il désire utiliser dans sa classe.

Une cinquième difficulté, c'est le manque de personnel à la bibliothèque. Il n'y a presque pas d'écoles élémentaires qui ont du personnel pour s'occuper de la bibliothèque. Nous avons vu que la plupart des écoles ont des bibliothèques, mais pas d'animation. Le manque de personnel a beaucoup de conséquences: personne de responsable pour organiser les activités de la bibliothèque, aucune formule satisfaisante prévue pour l'achat des livres, impossibilité d'utiliser la bibliothèque pour étudier, manque de souplesse dans les heures de fréquentation. Résultat: sous-utilisation de ces bibliothèques.

L'engagement de personnel, bibliothécaire ou autres, pour s'occuper de la bibliothèque de l'école n'est pas une solution magique au problème de la lecture des enfants, mais c'est un préalable à l'utilisation raisonnable de la bibliothèque. J'ai eu l'impression, dans les écoles que j'ai visitées, que la présence de personnel, même bénévole, rendait possible l'utilisation maximale de la bibliothèque par un certain nombre de professeurs. C'est-à-dire que ceux qui veulent bien utiliser au mieux la bibliothèque sont capables de le faire; quant aux autres, cela pourrait au moins les mettre sur la voie d'une utilisation quelconque, et créer une motivation minimale.

Les professeurs ne se comportent pas comme des "professionnels"

Johnson et Dandurand sont arrivés à la conclusion que même si les professeurs se disent professionnels, ils ne se comportent pas habituellement comme des professionnels. Par exemple,un "professionnel" se considère expert en quelque chose. Les professeurs de l'élémentaire, du moins un grand nombre, ont des difficultés à dire en quoi ils sont experts. Quand les auteurs leur ont demandé d'établir l'importance relative de l'enseignement des diverses matières et de la formation de la personnalité, ils ont fait un compromis en disant que les deux sont importants. Ils ne sont pas des spécialistes de matière; ils enseignent toutes les matières et demandent que certaines matières soient enseignées par des spécialistes, comme les arts plastiques, la musique, l'éducation physique. Ils ne se voient pas non plus comme spécialistes du développement de l'enfant, ou même de l'enfant de l'âge de l'école élémentaire. Une conséquence de cette perception de soi, c'est qu'il y a tendance à accepter des ordres et des directives beaucoup plus que si on était sûr de sa compétence professionnelle. Ce qui semble se produire en effet. Traditionnellement, les programmes suivis par les professeurs de l'élémentaire sont très détaillés et ne donnent pas beaucoup de liberté au professeur. La tradition est peut-être la cause majeure de cette situation, mais la perception que le professeur a de lui-même en est sans doute aussi une cause importante.

Le professeur se voit comme professionnel

Si on demande au professeur à l'élémentaire de se placer dans une échelle qui propose les degrés professionnel, semi-professionnel, col blanc, ouvrier spécialisé, un grand nombre vont se placer dans la catégorie professionnel. Dans l'étude citée plus haut, Dandurand et Johnson ont trouvé que même en 1966, 7?% des professeurs à l'élémentaire se plaçaient dans cette catégorie. Si on demande à ces professeurs de se placer sur une échelle avec d'autres professions, par exemple, médecins, psychologues, travailleurs sociaux, professeurs, infirmières, bibliothécaires, agents d'assurance, la majorité se placent très haut. La même étude montre que 69% des professeurs se plaçaient deuxième, c'est-à-dire après les médecins que presque tout le monde acceptait comme professionnels. Mais ces mêmes professeurs ont l'impression que ce n'est pas tout le monde qui les voit comme professionnels. Par exemple, seulement 36% ont répondu qu'ils croyaient être considérés comme professionnels par les professeurs du secondaire. Et seulement 25% considéraient que le public en général les voyait comme professionnels.

Un deuxième indice d'une attitude professionnelle retenu par les auteurs de l'étude, c'est le genre de conseil auquel on a recours quand on a des problèmes. Un grand nombre de professeurs disaient que quand ils avaient un problème, ils ne consultaient pas leurs collègues, ni leur syndicat, mais allaient voir leur directeur. Les professionnels "classiques" trouvent eux-mêmes les solutions à leurs problèmes techniques, consultent leurs collègues ou des documents: ils n'ont pas de supérieurs, En ce sens, le comportement des professeurs serait moins professionnel. Le manque de confiance professionnelle, s'il existe réellement, pourrait avoir sur l'objet de notre étude un effet important. Par exemple, un "professionnel" décide lui-même du matériel à utiliser dans son travail. Cependant, le professeur à l'élémentaire accepte l'imposition de manuels et d'autres livres de cours sans grande opposition. Même pour les livres de bibliothèque, quand on lui demande de proposer des titres, il n'a pas beaucoup de suggestions.

Une autre caractéristique des professionnels "classiques", c'est qu'ils traitent directement avec leur clientèle. Dans le cas de l'école élémentaire, on voit souvent l'élève comme client, mais ce sont plutôt les parents qu'on devrait voir comme tels. Dans bien des cas, il y a une certaine tendance à n'avoir pas beaucoup de contact avec les parents et même d'éviter le contact. Il y a bien traditionnellement un soir où le professeur

rencontre tous les parents, et aujourd'hui, les journées pédagogiques qui facilitent ces rencontres, mais le professeur ne traite pas avec les parents comme clients, sauf dans le cas où il y a des problèmes, et là, il demande souvent l'aide du directeur de l'école.

Il y a beaucoup d'autres comparaisons intéressantes qu'on pourrait faire en prenant le modèle du professionnel "classique", mais ces quelques cas cités font voir déjà que le fait qu'ils ne se considèrent pas comme professionnels au même titre que les premiers, affecte beaucoup le comportement des professeurs, en général, et en particulier en ce qui concerne l'utilisation des livres dans leur enseignement.

En résumé, toutes ces constatations et toutes ces réflexions nous amènent à penser que, soit faute de temps, de moyens, ou d'objectifs définis, le professeur n'exerce pas dans le processus de l'apprentissage de la lecture des livres, la fonction importante qu'on suppose a priori.

En guise de conclusion, réflexions sur des sujets importants

A qui revient la responsabilité de voir à ce que les enfants lisent des livres?

A plusieurs reprises au cours de la présente étude, nous avons constaté que plusieurs personnes rejettent la responsabilité de voir à ce que les enfants lisent des livres: et ceci, à tous les niveaux, depuis le ministère de l'Education jusqu'au titulaire de classe.

Le ministère

La lecture des livres est matière inscrite au programme-cadre de français, mais on ne lui accorde pas de priorité.

Elle est donnée comme un des objectifs du programme:

> " à la fin de l'élémentaire, l'écolier doit avoir acquis l'habitude et le goût de la lecture".

Plus tard, il est fait mention des livres plus spécifiquement:

> " initiation à la lecture d'ouvrages à la portée des enfants et lecture personnelle en classe, à la bibliothèque et à la maison".

D'après ces extraits, on n'a pas l'impression que les consignes visent à produire de grands lecteurs.

Le service des programmes a demandé aux commissions scolaires d'adapter le programme-cadre à leurs besoins, et pour les aider dans leur démarche, il leur a distribué le programme institutionnel élaboré par la C.E.C.M. (en 1972), proposant ce programme comme un modèle recommandable. Ce programme touche seulement les aspects techniques, dans son guide pour les professeurs du premier cycle (pages 27 à 37). Pour le deuxième cycle, l'accent demeure sur les techniques de lecture.

Les agents de développement pédagogique en français qui travaillent pour le service des programmes et essaient d'expliquer le programme de français aux commissions scolaires ont entrepris récemment, avec la collaboration de Denyse Bourneuf, une campagne pour promouvoir "le goût de lire", surtout par l'intermédiaire des conseillers pédagogiques. Ils ont réussi à éveiller un certain nombre de personnes à ce problème. Au cours de notre sondage, quelques directeurs et quelques conseillers ont parlé spontanément des coins de lecture, ce qui indique que cette campagne a porté quelques fruits.

Le ministère, par ailleurs, influence la situation d'une façon négative quand les normes pour le personnel dans les écoles élémentaires et secondaires ne prévoient pas de personnel pour les bibliothèques scolaires.

Les commissions scolaires

Les commissions scolaires sont assez détachées de la question de la lecture des livres par les élèves de leurs écoles.

La moitié des commissions scolaires contactées lors du sondage téléphonique des conseillers pédagogiques n'avaient personne pour coordonner les bibliothèques scolaires sous leur juridiction.

Les conseillers pédagogiques en français dont on pouvait attendre un intérêt particulier pour la question des bibliothèques scolaires, n'ont pas, en fait, manifesté cet intérêt: 22 sur 33 des conseillers interrogés ont dit n'avoir rien fait de particulier au chapitre de l'utilisation des livres de bibliothèque dans leur commission scolaire.

Les directeurs d'école

La moitié des directeurs consultés,(tous de commissions scolaires différentes), à la question de savoir s'ils avaient fait quelque chose de spécial l'an dernier dans le champ des livres de bibliothèque, ont dit qu'ils n'avaient rien de spécial à rapporter.

La moitié des directeurs, quand on leur a demandé de décrire les sujets choisis pour les journées pédagogiques, ont fort peu parlé de la lecture des livres et du fonctionnement des bibliothèques.

On a eu l'impression que les directeurs d'école, souvent, n'essaient pas d'influencer le travail de leurs professeurs, en général. Le domaine des livres ne fait pas exception.

Le professeur

Il n'y a pas eu de sondage systématique auprès des professeurs, mais il y avait certains indices de l'intérêt porté aux livres parmi les professeurs que nous avons rencontrés.

1. Nous avons rencontré peu de professeurs qui utilisaient systématiquement les livres pour l'enseignement de la langue.
2. Il était même exceptionnel de rencontrer des professeurs qui utilisaient des formules quelconques à remplir par les étudiants chaque fois qu'ils lisaient un livre. En d'autres mots, le contrôle de la lecture des élèves n'était pas commun.
3. Plusieurs professeurs que nous avons rencontrés ont admis n'être pas familiers avec la littérature d'enfants. Parmi ceux-ci, un certain nombre ont justifié ce manque de connaissance en disant qu'ils ne considèrent pas que ce soit leur responsabilité en tant que professeurs.
4. Les directeurs d'école interrogés sur le système utilisé pour le choix des livres à acheter ont souvent dit qu'ils essaient de faire participer les professeurs au choix, mais que très peu font des suggestions. Ceci est peut-être dû au manque de connaissance des livres d'enfants.

Qui devrait avoir la responsabilité de voir à ce que les enfants lisent des livres? Le professeur

Tout le monde semble admettre qu'il y a un problème dans le domaine de la lecture. Les jeunes ne lisent pas, ou ils ne savent pas lire. On ne semble pas savoir comment briser le cercle vicieux.

Mais personne ne semble prêt à prendre la responsabilité de corriger la situation: le ministère de l'Education envoie sur le sujet, des directives pas très rigoureuses; les commissions scolaires ne se préoccupent pas plus qu'il ne faut des bibliothèques, et occupent leurs conseillers pédagogiques à d'autres tâches; les directeurs d'écoles sont très occupés aux questions administratives, et dans bien des cas n'ont pas l'habitude de dire à leurs professeurs comment ils devraient faire leur travail; le professeur est souvent laissé à lui-même pour accomplir une tâche qui n'est pas obligatoire, qui est mal définie, et peu reconnue.

A notre avis,

1. La lecture des livres que ses élèves lisent devrait être une partie importante de la tâche du professeur.
2. La lecture des livres par les enfants devrait être faite en partie durant les heures de classe.
3. Que chaque niveau d'autorité dans le système scolaire, ministère de l'éducation, commission scolaire, direction d'école, encourage et facilite le travail des professeurs dans ce domaine.

Livres de bibliothèque et livres d'enseignement

Quand on essaie de trouver qui est responsable du fait que les élèves lisent ou ne lisent pas des livres, on a tendance à chercher une source unique de responsabilité. C'est le bibliothécaire, c'est le professeur, ou quelqu'un d'autre. Une seule personne responsable signifie une solution, peut-être même une façon uniforme d'organiser les livres. Si c'est le bibliothécaire, alors il devrait y avoir seulement une bibliothèque centrale. Si c'est le professeur qui a la responsabilité, la bibliothèque devrait être dans chaque salle de classe.

Si les gens concernés ont des opinions divergentes sur le sujet, c'est sans doute qu'ils ont des intérêts divers. Les bibliothécaires, qu'ils travaillent ou non dans le système scolaire, ont tendance à appuyer l'idée que c'est la fonction du bibliothécaire d'amener les enfants à lire, et de s'occuper de tout ce qui concerne les livres. Ils sont en faveur d'une bibliothèque centrale pour l'école, et regardent les bibliothèques de classe d'un oeil méfiant...

Peu de professeurs s'opposent à l'existence d'une bithèque centrale dans l'école, mais certains d'entre eux aimeraient avoir une collection de livres dans leur classe, pour stimuler la lecture des livres, pour occuper les enfants quand ils ont fini leur travail, ou pour d'autres

raisons. La plupart des professeurs que j'ai rencontrés considèrent que l'enseignement du français, y compris la lecture, fait partie de leur tâche, mais ne font pas d'effort systématique dans le domaine des livres. Ils ne s'opposeraient pas probablement à l'idée qu'il devrait y avoir un bibliothécaire en charge de la bibliothèque de l'école, et que c'est la responsabilité de cette personne d'intéresser les enfants aux livres. Le professeur fait souvent des efforts pour amener les enfants à lire des livres, non seulement parce qu'il n'y a pas de bibliothécaire, mais parce que cela semble une bonne chose à faire. Ce n'est pas clairement indiqué au programme, mais c'est sûrement l'affaire de tout le monde.

C'est peut-être là le secret, c'est l'affaire de tout le monde, mais plus particulièrement du titulaire et du bibliothécaire. Peut-être faut-il un effort conjoint, chacun exploitant le domaine qu'il connaît le mieux, et même utilisant un matériel qui peut être identifié comme appartenant à l'un ou à l'autre.

Le titulaire connaît mieux le programme d'études, et connaît les enfants plus intimement que quiconque dans l'école, et il a une formation en pédagogie qui le spécialise pour aider les enfants dans divers apprentissages. Le bibliothécaire connaît les livres en général, est familier avec les publications et les catalogues qui ont rapport aux livres, comprend les systèmes de classification des livres et l'organisation d'une bibliothèque.

Du point de vue de la lecture, le titulaire et le bibliothécaire ont des intérêts différents. Le professeur veut que les enfants lisent des choses qui les aident à progresser dans leurs études. C'est lui qui est responsable du progrès des élèves à l'école, et c'est lui qui a à rendre compte aux parents, aux enfants, et aux autorités de l'école, de ce que chaque enfant aura appris. Ceci s'applique aux progrès dans l'apprentissage de la langue, incluant la capacité de lire.

Le bibliothécaire est aussi intéressé à aider les enfants dans leurs progrès scolaires. Il s'attend à ce que le professeur l'informe des travaux proposés à ses élèves, de sorte qu'il puisse préparer les livres disponibles sur le sujet, Il est prêt aussi à aider les élèves qui le lui demandent en cherchant les livres ou le matériel dont ils croient avoir besoin pour faire un devoir. Il connaît l'organisation de la bibliothèque, et peut apprendre aux enfants comment utiliser eux-mêmes la bibliothèque en se servant des index, des catalogues, etc...

Pour le programme scolaire, il n'y a guère de discussion: le titulaire est le responsable incontesté, et quand il suggère certaines lectures supplémentaires à ses élèves, des livres qui peuvent être en bibliothèque, le bibliothécaire accepte le leadership du professeur, et fait son possible pour mettre les livres nécessaires à la disposition des enfants. Ceci est encore plus vrai quand il s'agit des manuels. Chaque enfant a ordinairement à l'école un exemplaire du manuel en usage, et peut même l'apporter à la maison.

Mais quand on en arrive aux livres de divertissement, livres qui ne sont pas au programme scolaire, le comportement du professeur est moins clair. Il est rare qu'il suggère la lecture de livres récréatifs comme travail à la maison. Il est encore plus rare qu'il suggère la lecture d'ouvrages déterminés à ses élèves comme faisant partie de leur travail scolaire.

Le titulaire encouragera les enfants à lire, les amènera à la bibliothèque de l'école une fois par semaine afin qu'ils puissent échanger leurs livres, et mettra parfois en place un système de compte rendu que chaque élève devra compléter après avoir lu un livre. Mais le professeur est rarement assez familier avec la littérature enfantine et les livres de la bibliothèque pour suggérer des titres déterminés et discuter en connaissance de cause les lectures faites par les enfants.

Le professeur considère souvent que ce qui se passe en dehors de la classe, les lectures récréatives, c'est l'affaire de quelqu'un d'autre. Ce devrait être la responsabilité du bibliothécaire... mais il n'y a pas de bibliothécaire à l'école ..., ce devrait être la bibliothèque publique ou la maison... ou même, l'enfant lui-même.

Le bibliothécaire, scolaire ou municipal, serait très heureux d'aider les enfants, mais souvent il ne les rencontre pas, et il est loin de les connaître aussi intimement que le titulaire. A l'école, il n'y a pas de bibliothécaire, et la bibliothèque municipale n'est pas obligatoire.

Mais la lecture de livres récréatifs est importante, non seulement comme passe-temps, ou comme supplément de culture, mais comme un moyen essentiel d'améliorer sa connaissance de la langue, son habileté à lire, son goût pour les livres et son intérêt pour la lecture.

Le titulaire est la personne la plus apte à faire progresser vers ces objectifs, surtout les enfants sur qui ne s'exerce aucune autre influence importante vis-à-vis les livres. Il y a intérêt pour lui à encourager la lecture même d'un point de vue technique, celui du rendement, car il est connu que les enfants qui lisent sont, en général, de meilleurs étudiants que ceux qui ne lisent pas.

Pour arriver à ce résultat, il lui faut les moyens, la motivation, le temps et le matériel. Le matériel nécessaire, ce sont les livres. Non pas seulement l'existence de livres à la bibliothèque, mais des livres disponibles pour le professeur et pour la classe exclusivement, pour tout le temps requis. Des livres connus, souhaités, aimés ou intéressants pour le professeur, et qu'il croit être intéressants et utiles à sa classe. J'appellerais ces livres "livres d'enseignement".

La conception de l'école avec deux sortes de livres, les livres d'enseignement et les livres de bibliothèque, aiderait peut-être à trouver quelques réponses à la question de savoir qui est responsable de la motivation des élèves à la lecture de livres. Un tel éclaircissement pourrait ouvrir la voie à une meilleure et plus abondante utilisation des livres dans une école.

Dans la page qui suit, se trouve une tentative de distinguer les caractéristiques de ces deux sortes de livres: livres d'enseignement et livres de bibliothèque.

	Livres de bibliothèque	Livres d'enseignement
Fin	Consultation, étude, lecture par tous les élèves et professeurs de l'école	Pour des besoins précis définis par la titulaire pour un enseignement donné à sa classe, ou pour entraîner ses élèves à lire
Clientèle	Tout le personnel et les élèves de l'école	Un titulaire et sa classe
Lieu où les livres sont gardés	Bibliothèque centrale de l'école	La salle de classe, aussi longtemps qu'il le faut. Ensuite, ils peuvent être retournés soit à la bibliothèque de l'école, soit à celle de la commission scolaire
Quantité	Assez de titres et d'exemplaires de chaque titre pour assurer un bon choix et un minimum d'attente	Un exemplaire par élève d'un ouvrage utilisé par tous en même temps. Dans les autres cas, en rapport avec les besoins
Choix	Un grand choix, correspondant à tous les usages et à tous les goûts possibles, selon le budget de l'école	Relatif aux objectifs pédagogiques. Au niveau des élèves de cette classe, tant pour l'intérêt que pour la difficulté de lecture
Qui fait le choix?	Un bibliothécaire tenant compte des suggestions des professeurs	Le titulaire

La bibliothèque scolaire à l'élémentaire, deux vocations, deux professions

La bibliothèque à l'école élémentaire a une double vocation:

1° Elle a comme principal objectif d'aider à l'instruction proprement dite des enfants sous la tutelle des professeurs.

2° Elle a un autre objectif, celui d'aider l'enfant lui-même dans son effort d'exploration, effort stimulé par diverses influences, y compris celle du professeur.

Le professeur et le bibliothécaire incarnent ces deux objectifs

Les deux objectifs correspondent en quelque sorte aux deux professions de professeur et bibliothécaire, avec un certain recouvrement. Le chapitre "Livres d'enseignement et livres de bibliothèque" examine le livre de ce point de vue.

Le professeur a la responsabilité de l'instruction des enfants qui sont dans sa classe. Il a comme guide les objectifs du programme d'enseignement et les activités de sa classe sont habituellement orientées vers la poursuite et l'atteinte de ces objectifs. Si on lui demande de suggérer des livres à acheter pour la bibliothèque scolaire, on peut croire que, par exemple, dans le domaine des sciences: il suggérera des ouvrages sur les animaux pour les plus jeunes, sur l'histoire et la géographie pour les plus vieux, etc...

En fait, l'information recueillie confirme l'existence de cette tendance. Les directeurs m'ont dit que lorsque les professeurs suggèrent des livres, ce sont des livres qui peuvent être utilisés pour l'enseignement de diverses matières. Mais les suggestions sont peu fréquentes et souvent vagues. On dit, par exemple, des livres sur l'astronomie, sur ceci ou cela.

La lecture est aussi une matière scolaire, mais je n'ai aucune preuve que le contenu des bibliothèques, à l'école élémentaire, reflète le choix des professeurs dans le domaine des livres récréatifs.

Le problème semble résider dans le fait que le professeur ne participe pas vraiment au choix des livres pour la bibliothèque scolaire, ni des livres récréatifs, ni des livres de référence. Le professeur, en résumé, a peu d'influence sur le contenu de la bibliothèque de son école.

Le bibliothécaire n'existe tout simplement pas à l'école élémentaire. Sauf dans les commissions scolaires qui ont des bibliothécaires responsables à l'échelle de toute la commission scolaire, et pour quelques rares exceptions, les bibliothécaires n'ont donc pas non plus d'influence sur la sorte de livres achetés pour la bibliothèque de chaque école.

S'ils avaient une influence, on peut croire que cette influence serait différente de celle du professeur. Un bibliothécaire travaillant dans une école tiendrait sûrement compte des désirs exprimés par les professeurs et de ce qu'ils croient être leurs besoins, mais ils s'efforceraient aussi de maintenir l'équilibre de la collection: lectures pour tous les goûts et couvrant tous les sujets, mise à jour continuelle à l'aide de périodiques spécialisés.

Ni le professeur ni le bibliothécaire n'exerçant d'influence importante sur le choix des livres qui s'accumulent dans une bibliothèque scolaire, on peut s'attendre à ce qu'il y ait de grandes différences d'une bibliothèque à l'autre.

Le nombre total de livres dans les différentes bibliothèques scolaires, d'après l'étude faite en 1974 dans 20 écoles, par Michaud et Sirkis, varie beaucoup d'une école à l'autre:

3 écoles avaient 1,4 à 2,5 livres par élève
6 écoles avaient 3,8 à 6,8 livres " "
6 écoles avaient 7,1 à 9,1 livres " "
4 écoles avaient 12,1 à 21,8 livres " "

(tableau 13, p.35)

Il y avait aussi de grandes différences dans les sortes de livres composant les collections.

Apparemment, il y avait toujours des livres de récréation et des livres de référence, mais il n'était pas facile de voir un lien direct entre le programme d'études et les livres de référence disponibles, non plus qu'un équilibre évident entre les livres convenant à différents âges.

Quand les interviewers de l'étude citée plus haut ont demandé l'opinion des enseignants sur la qualité des volumes de leur bibliothèque, plus de 20% ont signalé qu'il y avait des volumes mal choisis, ou pas adaptés à leurs besoins. Il faut dire que 72% des mêmes professeurs ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité des volumes.

Mon impression est que lorsque ni les professeurs ni les bibliothécaires n'exercent de véritable influence,

1° il y aura vraisemblablement de grandes différences entre les bibliothèques selon la ou les personnes qui décident du choix des livres à acheter;

2° les bibliothèques peuvent ressembler à celles qui pourraient être établies par des bibliothécaires, mais avec beaucoup moins de sophistication.

Un modèle de bibliothèque scolaire à l'élémentaire

L'actuel manque de direction dans les bibliothèques scolaires à l'élémentaire devrait trouver un commencement de solution par une étude approfondie du concept de bibliothèque qui fonctionnerait avec la coopération des professeurs et des bibliothécaires. On devrait étudier:

- Les objectifs de la bibliothèque scolaire à l'élémentaire
- Les sortes de livres qui doivent constituer le fonds d'une bibliothèque de base
- Les mécanismes qui permettraient aux professeurs et aux bibliothécaires de participer réellement au choix des livres qu'on ajoute à la collection
- Les critères pour déterminer l'importance de la bibliothèque
- Les moyens d'être toujours sensible aux désirs et aux besoins de la clientèle, élèves et professeurs
- La fonction du personnel
- La nature du personnel.

La participation des professeurs au choix des livres achetés pour la bibliothèque de l'école

Nous avons déjà exposé notre conception d'une bibliothèque scolaire ayant une double fonction: aider à l'enseignement proprement dit et aider à l'exploration individuelle de l'élève. Nous avons exposé clairement notre opinion sur la nécessité de la coopération du professeur et du bibliothécaire pour le succès d'une telle entreprise.

Mais actuellement, les professeurs sont peu impliqués dans le choix des livres ou le fonctionnement général de la bibliothèque. Et il y a danger qu'avec un bibliothécaire ou un professeur-bibliothécaire, la plupart des professeurs s'impliqueront encore moins.

Notre rappel incessant de cette question au cours de ce rapport ne laisse pas de doute sur le fait que nous considérons comme très importante la participation des professeurs au choix des livres achetés pour la bibliothèque scolaire.

Voici, en quelques mots une brève explication de notre point de vue sur la question.

Les occasions d'échanges intellectuels sur les matières que l'on enseigne à l'école élémentaire sont rares, mais se familiariser avec les livres, y trouver un stimulant et la possibilité d'échanges d'idées avec les enfants qui les lisent, sont des occasions de développement intellectuel.

La participation au choix des livres pour la bibliothèque de l'école est certainement une aide dans ce processus.

La connaissance du contenu des livres d'enfant constitue souvent un point de départ pour des discussions avec les enfants

La communication avec les élèves de sa classe exige des sujets avec lesquels le professeur et l'enfant sont tous les deux familiers. Les livres, comme tout autre expérience, peuvent pousser l'enfant à s'exprimer. Si une communication consciente et voulue s'établit parce que le professeur a lu aussi le même livre, l'échange peut être valable. Il peut donner à l'enfant l'occasion de parler de choses dont l'impression est encore fraîche et qu'il croit connaître aussi bien que le professeur. Le professeur bénéficiera également de cet échange d'idées, et cela peut l'aider à mieux connaître l'enfant.

La participation au choix des livres pour une bibliothèque de classe ou une bibliothèque d'école aide et parfois oblige le professeur à acquérir une meilleure connaissance des livres pour enfants.

Le livre d'enfant fait partie des matériels didactiques

Le professeur, comme professionnel, doit être familier avec le matériel didactique qui peut être utile dans ses cours. Nous croyons même qu'il devrait avoir le choix du matériel qu'il utilisera. Ceci pourrait s'appliquer aux livres de base et aux livres supplémentaires dans les diverses matières, aux livres qui pourraient être utilisés en classe pour un cours de lecture dirigée et aux autres livres de bibliothèque. Le professeur doit donc connaître le matériel didactique et les livres disponibles, s'il doit décider de leur utilisation. Il va sans dire que cela implique une sérieuse participation au choix des livres à acheter. Avant que ne soit acquis le droit de décider, la participation au choix aidera le professeur à connaître les livres.

La connaissance des livres est un moyen de se tenir à point dans les matières que l'on enseigne

Se familiariser avec les livres d'enfant touchant les matières que l'on enseigne peut être une façon de rafraîchir son contact avec ces matières. Même si la façon de traiter la géographie du Canada dans un livre d'enfant peut n'être pas aussi sophistiquée que celle d'un livre pour adulte, elle donne lieu à certaine réflexion et quelquefois une réflexion au niveau des enfants. Une telle révision et même, remise en question, rend la matière plus active et plus intéressante, et permet d'être informé de faits nouveaux qui peuvent être mis en évidence par de nouveaux livres.

La question du personnel

La question du personnel qui prenne en charge l'animation de la lecture des livres, et la bibliothèque, peut être examinée à deux niveaux: celui de la commission scolaire et celui d'une école.

La commission scolaire

Nous avons constaté que les commissions scolaires ont souvent négligé d'engager une personne pour coordonner les bibliothèques des écoles, ou même de confier cette responsabilité à une personne déjà en fonction. La plupart des commissions scolaires ne sont plus de petites institutions, et plus souvent qu'auparavant, elles sont capables d'engager du personnel spécialisé comme des conseillers pédagogiques, mais dans la moitié des commissions scolaires contactées, personne n'était en charge des bibliothèques à l'échelle de la commission scolaire. Dans les autres cas, nous avons rencontré des solutions diverses: bibliothécaires, professeurs-bibliothécaires, conseillers pédagogiques, bibliotechniciens. La diversité des solutions trouvées est peut-être un indice de la diversité des points de vue sur le rôle de la personne responsable à l'échelle de la commission scolaire.

La difficulté, dans le cas d'un leadership et d'un contrôle centralisé à un haut niveau, c'est que la formule peut n'être pas très appréciée par les directeurs et les professeurs.

Si l'encouragement à la lecture des livres par les élèves devient une activité plus systématique, et que la responsabilité en est confiée, sans équivoque, au professeur, ce dont on aura besoin, ce seront des moyens de faciliter sa tâche.

Le critère de choix d'une structure ou d'un type de personne serait alors la mesure de l'aide que cette structure ou cette personne peut apporter au professeur dans sa tâche d'amener les enfants à lire et à exploiter les livres.

L'école

La question du personnel touche aussi le personnel requis pour chaque bibliothèque d'école. Ici aussi la situation est claire: il n'y a pas de personnel, sauf pour quelques rares écoles. Le mode de fonctionnement le plus courant est une visite hebdomadaire à la bibliothèque de l'école que toute une classe fait en même temps, accompagnée du titulaire. A notre avis, ce système n'est pas un bon système. Une bibliothèque fonctionne à son meilleur quand il y a une personne toujours présente. Quand il y a quelqu'un, les élèves peuvent y aller quand ils ont du travail à faire, et ils peuvent avoir de l'aide s'ils en ont besoin. Les professeurs peuvent y envoyer leurs élèves quand il le faut, sachant qu'on les aidera, et qu'ils occuperont bien leur temps pendant qu'ils y seront.

A tous les niveaux, on s'accorde sur la nécessité d'enseigner les techniques de la lecture, mais c'est bien différent quand il s'agit de déterminer qui doit connaître les livres d'enfants et qui doit stimuler les enfants à la lecture de livres. Le bibliothécaire de l'école (qui n'existe pas), la bibliothèque municipale, les parents, les professeurs?

Il m'apparaît qu'on devrait établir clairement que la lecture des livres est importante et qu'elle doit être faite à l'école. Le titulaire devrait être le principal responsable de la lecture des élèves de sa classe. Le titulaire devrait avoir les moyens d'accomplir cette tâche: le temps, l'argent, et le support technique (incluant du personnel).

S'il est établi que le professeur est responsable de la lecture de ses élèves, les critères d'engagement de personnel pour la bibliothèque de l'école seront fonction de l'aide apportée aux professeurs de l'école dans l'accomplissement de leur tâche d'amener les enfants à lire:

On peut choisir différentes formules pour ce personnel:

1. continuer à fonctionner sans personnel: c'est un refus de choisir plutôt qu'un choix.
2. engager des bibliothécaires professionnels.
   Un problème ici, peut être le refus d'un bibliothécaire diplômé d'accepter un rôle moins important que celui du titulaire de classe. Si la tâche d'aider l'élève individuellement à explorer le monde à travers les livres était reconnue comme une tâche appartenant au bibliothécaire, cette difficulté serait aplanie.

3. engager des professeurs-bibliothécaires .
Ces personnes peuvent être de deux sortes: des professeurs ayant un intérêt particulier dans le travail de bibliothèque et qui acquièrent une compétence en bibliothéconomie par des cours reconnus; des bibliothécaires qui s'intéressent particulièrement aux bibliothèques scolaires et qui deviennent compétents dans l'enseignement par des cours et par de la pratique.

C'est la formule en usage dans la province d'Ontario, où les règlements exigent que la personne en charge de la bibliothèque scolaire ait un brevet d'enseignement et une formation en bibliothéconomie.

Théoriquement, les difficultés de relations entre les membres des différentes professions seraient moins aiguës. Cependant, le refus d'accepter un rôle secondaire est encore possible. Comme dans le cas des bibliothécaires professionnels, un rôle propre au professeur-bibliothécaire devrait être déterminé.

4. engager des bibliotechniciens.
Un bibliotechnicien ne serait sans doute pas vu par les professeurs comme une menace à leur profession, mais, d'un autre côté, les suggestions ou les avis d'un technicien, même s'il a une bonne connaissance de la littérature pour enfants, ne sont pas donnés, ou... reçus sur un pied d'égalité. Le statut du bibliotechnicien, autant que son habilité à remplir le rôle requis à la bibliothèque scolaire peuvent en être infirmés.

5. employer des parents bénévoles.
Impliquer les parents dans l'éducation et même directement dans les écoles est probablement une bonne chose. Il y a déjà des écoles où les parents sont mis à contribution à des degrés divers, depuis la simple présence jusqu'à leur implication dans différents aspects de l'enseignement, comme par exemple, aider les enfants individuellement dans des difficultés particulières d'apprentissage.

J'ai trouvé que dans un certain nombre de bibliothèques scolaires que j'ai visitées, surtout de la commission scolaire Lakeshore, la présence des parents semblait avoir certains effets:

- elle permettait aux élèves d'utiliser la bibliothèque pour lire ou pour étudier pendant les heures de classe.
- elle permettait à certains professeurs déjà intéressés aux livres de faire un plus grand usage de la bibliothèque.
- elle obligeait le directeur à porter à la bibliothèque plus d'attention qu'il n'y aurait porté autrement.

Il y a quelques inconvénients à confier la tâche de bibliothécaire exclusivement à des parents:

- avec le temps certains parents peuvent s'arroger un peu trop d'autorité et décider de toutes les politiques de la bibliothèque, y compris du choix des livres à acheter.
- certains professeurs peuvent être mal à l'aise quand les parents de leurs élèves sont à la bibliothèque, et se sentir surveillés.

Les parents doivent sans doute être les bienvenus dans les bibliothèques d'école, mais une supervision devrait être exercée par un autre type de personnel plus directement responsable auprès du directeur et de la commission scolaire.

6. Engagement de personnel à temps partiel

Une solution que j'ai rencontrée dans une petite commission scolaire était l'engagement d'une personne à temps partiel par le directeur de chaque école élémentaire.

Cela semblait fonctionner parfaitement bien dans une école que j'ai visitée, sans doute à cause de la personne qui travaillait beaucoup plus que ce pourquoi elle était payée. Il serait peut-être difficile de généraliser une telle formule en espérant en tirer un égal résultat.

La solution avait été amenée par la démission d'un conseiller pédagogique en langue maternelle au lieu de remplacer celle-ci, la commission scolaire a demandé à chacun des directeurs de ses dix (10) écoles élémentaires d'essayer de trouver une personne qui travaillerait une demi-journée par semaine en bibliothèque comme consultant en lecture. Le salaire total payé à ces dix personnes était l'équivalent du salaire d'un conseiller à plein temps La formule semblait être bonne.

Dans l'école que j'ai visitée, la personne recrutée était un professeur à la retraite, ayant beaucoup d'expérience, surtout dans le domaine de la lecture. Elle avait travaillé pour le Ministère de l'Education à l'établissement d'une certaine partie du

programme de langue. A ces qualités, s'ajoutaient beaucoup d'énergie, de l'intérêt pour le projet, et une remarquable facilité de relation avec les autres professeurs de l'école.

Le jour où j'ai visité l'école, des groupes d'élèves sont venus chercher du matériel pour des devoirs de classe, d'autres élèves vinrent pour aider à préparer des livres nouveaux qui venaient d'arriver, des professeurs vinrent pour travailler ou pour parler à la bibliothécaire de tests ou de choses et d'autres.

J'ai trouvé cette situation fort intéressante du point de vue du travail qui semblait s'accomplir et des rapports établis entre le conseiller-bibliothécaire et le directeur et les professeurs. La dépense moyenne par élève pour les livres de bibliothèque dans cette école était assez élevée, à cause des efforts de cette même employée à temps partiel.

Le fait que la moitié des commissions scolaires n'avaient personne en charge peut être un signe d'un manque d'intérêt porté aux bibliothèques d'école, ou une indication que l'on croit que cette tâche revient à chaque directeur en particulier.

Le directeur de l'école a la responsabilité générale du fonctionnement de son école, y compris la bibliothèque, mais il faut quand même quelqu'un pour coordonner les activités des bibliothèques scolaires et établir une certaine communication entre les écoles en ce qui regarde l'usage des livres.

La question de déterminer le meilleur type de personne à qui confier cette responsabilité est très importante. On peut choisir à partir d'une personne très qualifiée dans le domaine qui s'occupe exclusivement de cette tâche, jusqu'à un fonctionnaire quelconque qui s'en acquitte en surplus de ses autres tâches.

Le choix logique semblerait être celui de la meilleure personne possible: les plus hautes qualifications en bibliothéconomie, expérience dans l'enseignement, qualités personnelles qui peuvent éveiller chez les professeurs le goût de l'effort dans le domaine. Selon l'importance de la commission scolaire, on peut lui adjoindre un personnel technique. C'est ce qu'ont fait les grandes commissions scolaires comme Montréal et Québec.

S'il y a du personnel à la bibliothèque, le professeur peut demander qu'on prépare certaines activités qu'il proposera à ses élèves: que certains livres, par exemple, soient sortis des rayons et mis à la disposition de son groupe, de sorte qu'ils puissent être utilisés sur place ou emportés à la maison.

J'ai demandé à plusieurs directeurs d'écoles et professeurs que j'ai rencontrés s'ils croyaient qu'il y avait un besoin de personnel en bibliothèque. Tout le monde a répondu oui. Mais quand j'ai demandé quelque précision, comme type de personnel, j'ai eu à peu près toutes les réponses possibles!

Un	bibliothécaire?	oui
Un	professeur bibliothécaire?	oui
Un	bibliotechnicien?	ça irait
Des	parents?	on les prendrait aussi

Un des directeurs préférait les parents parce qu'ils ne coûtent rien. Il a dit que s'il y avait de l'argent disponible, il trouverait d'autres usages pour l'équivalent du salaire d'un professeur.

Le type de personnel engagé pour une bibliothèque dépend des services qu'on attend de lui, et il y a un grand éventail d'activités qui peuvent être proposées:

la surveillance des élèves
le rangement des livres
le prêt des livres
l'achat des livres
l'animation de la lecture des élèves
la préparation des livres pour le professeur
le conseil aux professeurs sur l'utilisation du livre
l'animation des professeurs
la participation à l'enseignement: littérature, etc...
etc...

Avec la diversité de personnel proposé, les fonctions qu'on veut voir remplir par le bibliothécaire ne sont pas très claires. Devrait-on limiter ces fonctions à une ou deux de celles qui ont été mentionnées, ou les proposer toutes?

Le manque d'unanimité quant au type de personnel nécessaire, et quant à ce qu'il doit accomplir, reflète le manque d'unanimité sur l'importance de la lecture des livres dans le programme scolaire, et sur la personne qui a la responsabilité de voir à ce que les enfants lisent des livres.

L'enseignement, un métier qu'on perfectionne soi-même

L'enseignement, comme beaucoup d'autres métiers ne s'apprend pas à l'école seulement. On s'attend à ce qu'un jeune gradué d'école normale ou de faculté de sciences de l'éducation n'enseigne pas avec un maximum d'efficacité. En fait, on dit couramment qu'une première année d'enseignement peut être un cauchemar.

C'est en enseignant, c'est "sur le tas", que les professeurs semblent apprendre à diriger une classe, à connaître les enfants, à les stimuler, à traiter les diverses matières, et jusqu'à un certain point, à connaître ces matières elles-mêmes.

Il est vrai que tous les professeurs n'acquièrent pas au même rythme ces préalables à un bon enseignement. Quelques-uns s'adaptent très rapidement, alors que d'autres ont encore des difficultés après des années d'enseignement. C'est de telles différences que vient l'opinion que le métier de professeur ne s'apprend pas mais qu'on naît professeur. Les aptitudes à l'enseignement varient comme les aptitudes à tout autre métier ou profession, mais, peut-être plus que pour d'autres métiers, l'individu a à y développer lui-même son propre mode de fonctionnement, soit en raison de la nature du travail, soit parce qu'on le laisse à lui-même.

Parmi les raisons qui contribuent à amplifier la part de l'auto-formation par le professeur en cours d'enseignement, se trouvent peut-être les suivantes:

- l'enseignement est une activité plus complexe que d'autres activités professionnelles, et par conséquent plus difficile à enseigner.
- le professeur est l'instrument principal du processus d'enseignement et il doit s'adapter à d'autres êtres humains, et à des institutions humaines, et non à des objets; cette adaptation est d'autant plus complexe et difficile.
- l'employeur, ici, prend rarement en charge l'entraînement des nouveaux employés.

S'il est vrai que la plus grande part de l'intégration dans son rôle de professeur et dans le développement d'un style d'enseignement revient au professeur lui-même sans l'aide de cours ou de collègues, il vaudrait peut-être la peine d'en tenir compte quand on considère des moyens de changer le comportement des professeurs.

Par exemple, s'il est décidé que l'encouragement à la lecture des livres est la responsabilité du professeur, et que cette activité est une partie importante du programme de français, langue maternelle, la question se pose à savoir comment en convaincre les professeurs et comment les amener à prendre des moyens pour s'acquitter de cette tâche.

Compter uniquement sur des cours formels n'est pas suffisant. Obliger les professeurs à suivre des cours en "encouragement à la lecture", en bibliothéconomie, ou en littérature d'enfants, peut n'être pas la meilleure façon de provoquer un changement.

Si les professeurs sont autodidactes, alors il convient peut-être de les placer dans des situations où ils seront vraisemblablement obligés de trouver leurs propres solutions à la façon d'enseigner la lecture des livres.

Si l'enseignement de la lecture des livres était partie intégrante et importante de l'enseignement du français, le professeur serait tenu de rendre compte du succès et du progrès de ses élèves dans cette matière.

Ainsi, on pourrait suggérer au professeur d'essayer avec sa classe, pendant une période déterminée, disons six mois, une façon ou une autre de procéder: par exemple, le coin de lecture.

L'exploitation du coin de lecture, tel que suggéré par Denyse Bourneuf, peut produire les résultats suivants:

1. obliger le professeur à mettre la lecture des livres à son programme de classe.
2. modifier sa salle de classe, physiquement, donnant ainsi plus d'importance à la matière.

3. modifier son horaire, prévoyant des moments pour l'utilisation du coin de lecture, et réservant aussi du temps pour la lecture des livres en classe.
4. l'inciter à choisir des livres qui lui plaisent.
5. l'obliger à lire les livres de la bibliothèque de classe, afin d'être capable d'en discuter avec ses élèves.
6. l'obliger à trouver des moyens de stimuler la lecture, comme de lire à haute-voix en classe.
7. l'obliger à trouver des moyens de juger du progrès de de ses élèves.
8. le convaincre qu'il est possible de faire lire les enfants.

Cette liste n'énumère pas tous les bénéfices qu'on peut retirer d'une expérience comme celle du coin de lecture, et il n'est pas dit que chaque professeur qui la fera en tirera tous ces bénéfices.

Mais nous croyons que plusieurs professeurs continueront à utiliser la bibliothèque de classe comme partie de leur enseignement, quand ils en auront fait l'essai. Et même ceux qui abandonneront cette façon de faire auront quand même profité de cette expérience.

L'encouragement à la lecture par les pairs

Une constatation faite par tous, c'est que beaucoup de professeurs ne connaissent pas la littérature pour enfants, même celle qui convient à l'âge de leurs élèves. Parmi les explications à cet état de choses, peut se trouver le fait que le professeur n'est pas un lecteur, en général, ou qu'il considère que la lecture de livres de bibliothèque par ses élèves n'est pas une responsabilité qui lui revient, que cela ne fait pas partie de sa tâche.

Mais le phénomène est si généralisé qu'il faudrait en chercher une cause plus générale. Cette cause est peut-être liée à une des caractéristiques des livres pour enfants: ces livres sont écrits pour les enfants! Ceci peut expliquer que les adultes ne s'y intéressent pas toujours. On croirait que pour des raisons professionnelles, c'est-à-dire pour être à point dans leur métier, leur travail, les professeurs feraient un effort pour lire, pour connaître la littérature pour enfants, mais cela ne semble pas constituer une motivation assez forte chez tous.

Si on accepte l'hypothèse qu'il y a des raisons assez importantes pour justifier la non-lecture des livres pour enfants par les professeurs, on peut chercher d'autres intermédiaires pour entraîner les enfants à lire.

Un ntermédiaire logique: un autre enfant

Madame Géraldine Schwartz, professeur de psychologie au collège John Abbott a fait récemment dans ce sens une expérience qui semble intéressante: c'est une piste qu'on peut examiner.

Chaque étudiant du cours de Madame Schwartz a comme travail principal relativement à ce cours, la tâche de s'occuper d'un enfant du niveau de la première année du secondaire, pour améliorer sa lecture. Le tuteur, étudiant au Cegep, est donc un peu plus âgé que l'élève dont il s'occupe. Cette expérience se fait dans le cadre d'un cours de psychologie, et le professeur espère que ses étudiants découvriront ainsi beaucoup de choses dans le domaine de la psychologie des adolescents, en particulier sur la motivation.

Mais pour nous qui nous intéressons aux livres et à lecture, l'expérience est intéressante pour d'autres raisons: nous y voyons un moyen de stimuler les enfants à la lecture par d'autres personnes que le professeur, c'est-à-dire par les pairs, soit les jeunes du même âge.

Madame Schwartz trouve que pour exercer le tutorat en lecture, ses élèves doivent avoir non seulement un entraînement en psychologie, mais aussi en méthodes de lecture. Elle appuie sur la nécessité de connaître les livres que les jeunes vont lire,

de même que les façons de diagnostiquer les problèmes de lecture et les remèdes à ces problèmes. Ceci est presque de l'enseignement et on ne peut sans doute attendre que des enfants puissent acquérir les connaissances techniques qui leur permettent d'agir comme de vrais professeurs. Mais on peut espérer que les enfants qui eux-mêmes aiment les livres, du moins certains livres, peuvent entraîner d'autres enfants à la lecture et les influencer de telle sorte qu'ils lisent davantage.

Une telle approche n'est pas encore au point. Il faudrait en élaborer les détails, et les expérimenter. Le système de tutorat exploité par Madame Schwartz a donné d'excellents résultats chez les jeunes du secondaire. On pourrait sans doute atteindre aussi de bons résultats dans les écoles élémentaires, en expérimentant un système semblable de tutorat en lecture, où l'on confierait le rôle de tuteur à des enfants du même âge, ou légèrement plus âgés.

Suggestions

SUGGESTIONS

Ministère de l'Education

1. Autoriser plus de dépenses pour la bibliothèque et les livres.

2. Prévoir l'engagement de personnel pour les bibliothèques d'école élémentaire.

3. Favoriser l'achat de plusieurs exemplaires d'un même titre, de sorte que le professeur puisse utiliser cet ouvrage avec sa classe ou une partie de sa classe, comme un manuel.

4. Etudier la question du modèle idéal de bibliothèque dans une école élémentaire.

5. Les publications de la Centrale des bibliothèques, Choix et Biblio-Jeunes, devraient offrir un texte décrivant les livres; les critiques et les jugements pourraient porter une signature; on devrait insister sur le fait que ces revues ne sont pas la source exclusive de références pour les achats de l'école.

6. Demander aux facultés universitaires en sciences de l'éducation d'offrir plus de cours et de stages qui touchent la lecture des livres.

7. Subventionner la conception et la publication de livres pour enfants par des auteurs québécois.

8. Mettre plus d'accent dans le programme de français sur la lecture des livres, et imposer qu'on alloue du temps à cette activité.

9. Trouver des moyens de faciliter la communication entre les agents de développement pédagogique et les commissions scolaires.

SUGGESTIONS

Commissions scolaires

1. Nommer une personne responsable de l'usage des livres et des bibliothèques à l'échelle de la commission scolaire.

2. Trouver des moyens d'améliorer la communication entre les conseillers pédagogiques et les écoles.

3. Trouver des moyens d'améliorer la communication entre les conseillers pédagogiques et les agents de développement pédagogique et autres représentants du ministère de l'Education.

4. Mettre plus souvent à l'ordre du jour de ses réunions la question des livres, des bibliothèques et d'autres sujets pédagogiques, et encourager les directeurs à le faire aussi.

5. Créer des moyens par lesquels les professeurs puissent échanger leurs expériences d'utilisation de livres dans l'enseignement. Par exemple, bulletin, critiques de livres, journées pédagogiques.

6. Encourager les bibliothèques de classe, comme les coins de lecture, et favoriser les initiatives personnelles dans ce domaine.

SUGGESTIONS

Direction de l'école

1. Se préoccuper davantage de l'utilisation des livres et de la bibliothèque dans l'école.

2. Encourager la mise sur pied d'activités concernant les livres, comme le coin de lecture, ou d'autres expériences semblables.

3. Encourager certains élèves à agir comme tuteurs auprès d'autres élèves dans le domaine de la lecture des livres.

4. S'efforcer de hausser le statut professionnel des professeurs, en utilisant des moyens comme les suivants:

   a. Prévoir des consultations professionnelles régulières entre les professeurs et les parents de leurs élèves.

   b. Donner aux professeurs plus de temps pour des activités professionnelles comme la lecture, la réflexion, la planification, la participation à des discussions à l'extérieur.

   c. Fournir de l'aide, c'est-à-dire du personnel pour accomplir des tâches non-professionnelles qui n'ont pas à être accomplies nécessairement par le professeur.

   d. Mettre à la disposition du professeur un budget pour l'achat de livres, de matériel de classe, etc.

   e. Donner aux professeurs la liberté de choisir les manuels qu'ils utiliseront, tout comme les autres matériels didactiques.

   f. Trouver des moyens d'impliquer sérieusement les professeurs dans le choix des livres achetés pour la bibliothèque de l'école.

SUGGESTIONS

Professeur

1. Améliorer sa compétence professionnelle, en particulier dans le domaine de l'utilisation du livre en classe.

2. Lire et se familiariser avec la littérature pour enfants du niveau de sa classe, participer plus activement au choix des livres achetés pour la bibliothèque de l'école.

3. Insister pour avoir le droit de choisir les matériels didactiques utilisés dans leur classe, y compris les manuels.

4. Mettre sur pied et utiliser une bibliothèque de classe pendant quelques mois, tel que suggéré, par exemple, par Denyse Bourneuf.

5. Se comporter de façon plus professionnelle. Quelques suggestions:

   a. Insister sur le droit de travailler d'une façon plus autonome, en choisissant son matériel de classe, y compris les manuels.

   b. Exiger un budget personnel qui puisse être utilisé à volonté pour les fins de son enseignement.

   c. Offrir des consultations professionnelles aux parents de ses élèves.

   d. Participer plus activement au choix des livres achetés pour la bibliothèque de l'école.

   e. Participer davantage aux divers comités et s'efforcer d'exercer une plus grande influence sur les décisions prises par l'administration.

Liste de personnes consultées

Ministère de l'Education

Centrale des bibliothèques	Pierre Vézina
Ontario Ministry of Education	Doris Fennel

Universités

Université de Montréal	Alvine Bélisle Georges Mayrand
Université Laval	Denyse Bourneuf
Université de Sherbrooke	André Mareuil Micheline Johnson Rodrigue Johnson
Mc Gill University	Frank Green Dennis Adams Elizabeth Dolan
Concordia University	Francella Butler

CEGEP

John Abbott College	Geraldine Schwartz

Commissions scolaires, Sondages téléphoniques:

33 conseillers pédagogiques, de commissions scolaires différentes

36 directeurs d'école élémentaire, de commissions scolaires différentes

C.E.C.M.

Les animateurs de français des diverses régions

Ecole J.J.Olier - directeur et quatre professeurs

Ecole Jules-Verne - bibliothécaire

C.S. Sault St-Louis

Conseillers pédagogiques - français

Ecole Mgr Bolleau - directeur
Ecole Philip Morin- directrice
Ecole Henri Dunant- directeur

C.S. St-Exupéry

Directeur pédagogique

Ecole Normandie - directeur

C.I. Chomedey de Laval

Ecole Curé Coursol - directeur et deux professeurs

C.S. Argile bleue

Directeur général
Conseiller pédagogique - français

Ecole Christ-Roi - directeur et un professeur

C.S. Baldwin-Cartier

Ecole Mgr Albert Valois - directeur
quatre professeurs
deux "parents-bibliothécaires"

South Shore Protestant Regional School Board Jean Pycock

P.S.G.M.

Book Processing Centre - Ann Galler
Barbara Houghton

Logan Elementary School - bibliothécaire

Macdonald High School - Rita Sheppard, bibliothécaire

Lakeshore School Board - Barbara Irwin

Directeur, professeurs
"parents-bibliothécaires"
des écoles suivantes:

Dorion Gardens Elementary School
Dorset Elementary School
Valois Park Elementary School
Greendale Elementary School
Allencroft Elementary School
Cedar Park Elementary School
Northview Elementary School
Christmas Park Elementary School

GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION

**SERVICE
GÉNÉRAL
DES MOYENS
D'ENSEIGNEMENT**

Dépôt légal — 3e trimestre 1976
Bibliothèque nationale du Québec

L'ÉDITEUR OFFICIEL
DU QUÉBEC
SERVICE
DE LA REPROGRAPHIE
septembre 1976